

## Aller au-delà des réticences *Les 30-34 ans appelés à tendre le bras à la piquouze de l'espoir*



### Nos vœux



A l'occasion de Aïd Al Adha, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi et aux membres de la famille Royale. Nos vœux s'adressent également à l'ensemble du peuple marocain et à la Oumma islamique.

Piètte tentative  
d'instrumentalisation  
*Piqué au vif, Alger  
fait feu de tout bois*



Trêve de mensonges !  
*Le Maroc n'a jamais acquis  
de logiciels informatiques  
pour infiltrer des appareils  
de communication*



De fortes incertitudes  
pèsent sur les perspectives  
de l'économie nationale



# Aller au-delà des réticences

*Les 30-34 ans appelés à tendre le bras à la piquouze de l'espoir*

**Actualité**



Rendu en partie possible par la réception, en fin de semaine dernière, de 2 millions de doses supplémentaires du vaccin chinois Sinopharm, l'élargissement de la campagne de vaccination aux trentenaires a reçu un accueil mitigé. A l'instar des quarantenaires, et contrairement aux 35-39 ans, les 30-34 ans ne donnent pas l'impression d'être aux anges, et encore moins qu'ils se ruent vers les centres de vaccination.

C'est du moins la tendance qui ressort après avoir sondé certains d'entre eux. Comme par exemple A.S, pour qui, l'absence de recul sur les effets secondaires des vaccins AstraZeneca et Sinopharm, l'inquiète au plus haut point. Il ne compte pas encore prendre un rendez-vous pour l'injection de la première dose, quand bien même il aurait reçu plusieurs appels du pied, par SMS, de la part des autorités sanitaires.

Idem pour T.K. S'il n'est pas contre le principe de vaccination, il est en revanche échaudé par les effets secondaires possibles. Donc il hésite, à la différence de C.A. Ce dernier a un avis tranché sur le sujet. Lui non plus n'est pas contre le principe de vaccination, mais il préfère s'injecter un antidote qui lui permettrait au moins de voyager à l'étranger, et notamment en Union européenne, après deux années de sédentarité à cause de la pandémie du Sars-Cov-2. Pour rappel, sur le Vieux Continent, l'Agence européenne du médicament n'a pas homologué le médicament n'a pas homologué les vaccins Sinopharm et AstraZeneca, pierres angulaires de la campagne de vaccination nationale dans le Royaume.

Autant pour Sinopharm, cette décision est compréhensible, tant la légendaire opacité chinoise et la rétention d'informations dont ils font preuve, sont regardées du coin de

l'œil par les pays européens, autant les méfiances de l'Agence européenne du médicament envers AstraZeneca sont pour le moins intrigantes. Selon le communiqué de l'EMA, des différences auraient été constatées entre le vaccin AstraZeneca produit en Inde et celui fabriqué en Europe. «Même s'il utilise une technologie de production analogue à celle du Vaxzevria (le vaccin d'AstraZeneca), le Covishield en tant que tel n'est actuellement pas approuvé par l'UE», a déclaré l'EMA.

Dès lors, les doutes de C.A. semblent tout de même légitimes. De plus, il craint sérieusement de devoir s'injecter un autre vaccin, pour avoir la latitude d'accéder à l'espace Schengen. Et il trouve que quatre doses, ça en fait trop pour un seul corps. C'est la raison pour laquelle il préfère jouer la montre, en espérant avoir la possibilité de choisir son vaccin, quitte à le payer. A mille

lieux des complotistes, qui sont légion, Y.B est soulagé depuis qu'il a pris rendez-vous. A son sens, la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger du virus, mais aussi de protéger sa famille.

En somme, la méfiance des trentenaires envers la vaccination n'est pas une vue d'esprit. C'est une réalité. Une perception qu'il faudrait changer à grand coup de campagne de sensibilisation. Mais cela ne risque malheureusement pas de convaincre celles et ceux dont le souhait est de voyager pour passer du bon temps de l'autre côté de la Méditerranée. Certes, plusieurs pays européens demandent un test PCR négatif en l'absence d'un pass vaccinal. Mais cette solution n'est viable qu'en cas de motif impératif. Et aux dernières nouvelles, les vacances n'en font pas partie.

Cela dit, il ne faut pas oublier la vocation première d'une campagne de vaccination, et notamment stopper la propagation du virus et éviter encore plus de morts. A la lumière de la situation sanitaire actuelle, la vaccination massive est plus que jamais souhaitable. On a beau voir le verre à moitié plein, les 2.144 nouveaux cas et les 16 décès enregistrés entre samedi et dimanche, n'augurent rien de bon. D'autant que le taux de positivité atteint des sommets (11,82%). En plus, 505 patients sont désormais hospitalisés en réanimation ou soins intensifs dont 85 nouveaux au cours des dernières 24 heures.

Bref, à défaut de faire l'unanimité, l'élargissement de la campagne de vaccination aux 30-34 ans permettra d'éviter un scénario catastrophique, alimenté par l'hyperactivité et la sociabilité de cette tranche d'âge.

Chady Chaabi

## Trêve de mensonges !

*Le Maroc n'a jamais acquis de logiciels informatiques pour infiltrer des appareils de communication*

Le gouvernement marocain a exprimé son grand étonnement de la publication, depuis dimanche 18 juillet, de manière récurrente et coordonnée, par des journaux étrangers réunis sous la bannière d'une coalition appelée "Forbidden stories", d'informations erronées dans lesquelles leurs auteurs prétendent de façon fallacieuse que le Maroc a infiltré les téléphones de plusieurs personnalités publiques nationales et étrangères et de responsables d'organisations internationales à travers un logiciel informatique. Dans un communiqué, le gouvernement affirme qu'il rejette et condamne catégoriquement ces allégations mensongères dénuées de tout fondement, à l'instar de précédentes semblables allégations d'Amnesty interna-

tional à ce sujet. Il tient à rappeler à l'opinion publique nationale et internationale que le Maroc est un Etat de droit, qui garantit le caractère secret des communications personnelles par la force de la Constitution et en vertu des engagements conventionnels du Royaume et des lois et mécanismes judiciaires et non judiciaires garantissant la protection des données à caractère personnel et la cybersécurité à l'ensemble des citoyens et des résidents étrangers au Maroc. Et d'ajouter qu'il n'est nullement autorisé, par la force de la Constitution, d'accéder ou de publier, totalement ou partiellement, le contenu des communications personnelles ou de les utiliser contre quiconque sauf sur ordre émis par le pouvoir judiciaire indépendant

et conformément aux conditions et modalités prévues par la loi. Les appareils chargés de l'application de la loi sont tenus de respecter ses dispositions et ne peuvent agir en dehors de son cadre.

Le communiqué précise aussi que le gouvernement du Royaume du Maroc n'a jamais acquis de logiciels informatiques pour infiltrer des appareils de communication, de même que les autorités marocaines n'ont jamais eu recours à ce genre d'actes, ajoutant que le collectif médiatique, dans l'ensemble des articles de presse qu'il a diffusés, est incapable jusqu'à présent de fournir des preuves pour étayer ses allégations.

Conscient des arrière-pensées et des visées derrière la diffusion de ces allégations

mensongères et de leur contexte, le gouvernement marocain défie le collectif précité, tout comme il l'avait fait avec Amnesty international, de fournir des preuves réalistes et scientifiques qui peuvent faire l'objet d'une expertise et d'une contre-expertise professionnelles, impartiales et indépendantes sur la véracité de ces allégations.

Le gouvernement du Royaume du Maroc se réserve le droit de prendre les mesures qu'il juge appropriées face aux allégations mensongères véhiculées par le collectif précité et qui visent à porter atteinte à l'image du pays, à ses acquis dans le domaine des libertés et droits fondamentaux, à son statut et à ses intérêts supérieurs, conclut le communiqué.

# Piètre tentative d'instrumentalisation

## *Piqué au vif, Alger fait feu de tout bois*

Le régime algérien agonisant veut tirer profit de la crise diplomatique avec le Maroc créée par le nouveau ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a engendré la réaction de l'ambassadeur marocain Omar Hilale à propos de la Kabylie, pour se refaire une virginité. C'est ce qui explique l'hystérie d'Alger et de ses médias.

En effet, Alger a décidé dimanche de rappeler son ambassadeur à Rabat pour « consultations avec effet immédiat ». C'est l'agence officielle algérienne qui a publié l'information: « Dans la déclaration du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, rendue publique le 16 juillet 2021, il a été indiqué que l'Algérie attendait du Royaume du Maroc qu'il clarifie sa position définitive sur la situation d'une extrême gravité créée par les propos inadmissibles de son ambassadeur à New York ».

Et la même source d'ajouter: « Depuis lors, et en l'absence de tout écho positif et approprié de la partie marocaine, il a été décidé aujourd'hui le rappel, avec effet immédiat, pour consultations, de l'ambassadeur d'Algérie à Rabat, sans préjudice d'autres mesures éventuelles en fonction de l'évolution de cette affaire ».

Depuis quelques jours, le régime algérien et ses médias mènent une campagne contre le Royaume après les déclarations de l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, sur la Kabylie lors du débat général de la réunion ministérielle du Mouvement des Non Alignés (MNA), tenue en format virtuel les 13 et 14 juillet.

Selon un expert consulté par Libé, la junte militaire, qui dirige l'Algérie, « veut instrumentaliser les déclarations de l'am-



bassadeur du Maroc pour redorer son blason en se focalisant uniquement sur la dernière partie où Omar Hilale évoque la question de l'autodétermination de la Kabylie ». Selon cet expert qui a requis l'anonymat, « il faut lire la riposte de Omar Hilale aux provocations de Ramtane Lamamra, dans sa totalité, au lieu de se focaliser sur une seule partie de ses déclarations ».

Réagissant à l'intervention du ministre algérien des Affaires étrangères consacrée presque entièrement à la question du Sahara marocain, Omar Hilale a mis à nu les allégations du ministre algérien dans une note adressée à la présidence azérie du MNA.

Il a souligné que la question du Sahara marocain, « qui relève exclusivement du Conseil de sécurité de l'ONU, n'était ni inscrite à l'ordre du jour de la réunion, ni en liaison avec son thème ». En effet, l'écrasante majorité des ministres se sont penchés exclusivement sur les efforts multilatéraux pour répondre aux défis

mondiaux pressants, notamment les conséquences sanitaires et socio-économiques de la pandémie de Covid-19, a noté l'ambassadeur.

En réponse à une pseudo-« reprise du conflit militaire », évoquée par le ministre algérien, l'ambassadeur Hilale a affirmé que « cette fiction n'existe que dans les communiqués de propagande du groupe séparatiste armé, polissario, et les dépêches de l'agence de presse algérienne », soulignant que « n'en déplaise au MAE algérien, la situation au Sahara marocain est calme et sereine, comme cela est dûment consigné dans les rapports quotidiens de la Minurso et confirmé par les médias internationaux ».

Ensuite, Omar Hilale a fait le lien entre le droit à l'autodétermination que défend Alger pour une soi-disant « république chimérique autoproclamée dans la capitale algérienne, en violation du droit international » et l'autodétermination pour le peuple kabyle.

En ce sens, le représentant perma-

nent du Royaume à l'ONU a affirmé que le ministre algérien qui « se dresse en fervent défenseur du droit à l'autodétermination, refuse ce même droit au peuple kabyle, l'un des peuples les plus anciens d'Afrique, qui subit la plus longue occupation étrangère ». Et l'ambassadeur marocain d'ajouter: « L'autodétermination n'est pas un principe à la carte. C'est pourquoi le vaillant peuple kabyle mérite, plus que tout autre, de jouir pleinement de son droit à l'autodétermination ».

Il y a lieu de rappeler que cette crise diplomatique entre Rabat et Alger intervient quelques jours seulement après la nomination de Ramtane Lamamra à la tête du ministère des Affaires étrangères de son pays, ce qui a été interprété par de nombreux observateurs comme une volonté de la junte militaire de redorer le blason de la diplomatie algérienne qui a subi des revers ces derniers mois notamment dans la question du Sahara marocain et le dossier libyen.

T.M

## Mesures pour faciliter l'obtention de la fiche anthropométrique

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé dimanche avoir commencé la mise en œuvre d'une série de mesures pour faciliter l'obtention de la fiche anthropométrique, durant la période allant du 19 au 27 juillet.

Cette décision vient renforcer les mesures accompagnant les élections des membres des Chambres professionnelles, prévues le 06 août 2021, a indiqué la DGSN dans un communiqué.

Les mesures prises consistent à assurer un système de permanence dans tous les cen-

tres d'enregistrement des données identitaires au niveau national, pour recevoir et traiter les demandes d'obtention des fiches anthropométriques délivrées par la DGSN.

Ces centres seront ouverts de 08h30 jusqu'à 19h00 du lundi au vendredi et de 08h30 à 16h30 les samedi et dimanche, précise le communiqué. La batterie de mesures simplifiées décidées par la DGSN permettront également de présenter les demandes des fiches anthropométriques de manière individuelle par les candidats eux-mêmes, ou sous forme de

listes collectives présentées par les représentants des instances et organisations participantes à ces élections, a fait savoir la DGSN, notant que le retrait de ces fiches se fera à titre personnel dans tous les cas.

Ces procédures et mesures s'inscrivent dans le cadre de l'implication de la DGSN dans la réussite du processus des échéances électorales programmées au cours de cette année, en facilitant l'obtention des documents identitaires, dont la fiche anthropométrique requise pour compléter les dossiers de candidatures, d'après la même source.

## Khalil Ahmed serait vivant

### *Après 11 ans de séquestration dans les camps de la honte à Tindouf*

De source bien informée, nous avons appris, vendredi 16 juillet, que la famille du kidnappé détenu Al-Khalil Ahmed Braïh a reçu des informations confirmées selon lesquelles ce dernier est vivant et en bonne santé. Ces informations confirment que le kidnappé a été transféré de la prison de Blida près de la capitale algérienne vers une destination inconnue.

Rappelons que Khalil Ahmed, ex-conseiller du chef des mercenaires du Polisario « chargé des droits humains », avait été convoqué à Alger pour soi-disant animer une série de conférences, avant qu'il ne soit enlevé par des membres du DRS le 6 juin 2009.

Selon ses proches, Khalil Ahmed avait été enlevé suite à son désaccord concernant le traitement de plusieurs dossiers relatifs aux nombreuses violations des droits humains commises par les dirigeants du Polisario.

Malgré les nombreuses manifestations organisées par la famille du séquestré et la solidarité que lui ont témoignée plusieurs institutions et associations internationales de défense des droits humains, l'unique information que la famille a pu obtenir est celle de vendredi dernier qui confirme qu'il est encore de ce monde, sans que l'on sache toutefois l'endroit où il a été transféré.

Ahmadou El-Katab

# Une reconnaissance historique à la hauteur d'une alliance séculaire entre le Maroc et les Etats-Unis



Quand le magazine de la prestigieuse Smithsonian Institution de Washington braque les projecteurs sur l'histoire de la Légation américaine de Tanger, l'accent est fortement

mis sur la symbolique de ce site emblématique de la relation séculaire entre les Etats-Unis et le Maroc. La légation, qui avait été offerte par le Sultan Moulay Slimane, a servi de première représentation américaine au monde en 1821. Quoi de mieux pour commémorer ces deux siècles d'histoire commune qu'une annonce tout aussi historique : la reconnaissance américaine formelle de la souveraineté pleine et entière du Royaume sur le Sahara.

La Proclamation du 10 décembre 2020 est gravée dans le marbre comme une date mémorable de cette relation séculaire patiemment construite, entretenue et consolidée de part et d'autre. En consacrant cette reconnaissance, l'administration du président Joe Biden, vient de confirmer, de manière on ne peut plus claire, la continuité de la ligne politique des Etats-Unis sur ce dossier clé pour son allié stratégique.

A travers un décret présidentiel, qui a une force juridique et politique indéniable, la plus grande puissance mondiale et l'un des membres permanents du Conseil de sécurité à l'influence notable sur la politique internationale, reconnaît ainsi la marocanité du Sahara.

Le texte de la Proclamation a été aussitôt distribué aux 193 Etats membres des Nations Unies, en tant que document officiel du Conseil de sécurité. Et dans la lettre adressée à cette occasion au président du Conseil de sécurité, et dont copie a été envoyée au Secrétaire général de l'ONU, les Etats-Unis rappellent que la proposition marocaine d'autonomie est "le seul fondement d'une solution juste

et durable" au différend sur le Sahara.

Il faut dire que le décret américain ne fait, à cet égard, que réaffirmer le soutien constant de Washington, exprimé par les administrations consécutives, tant démocrates que républicaines, à la proposition d'autonomie comme étant "sérieuse, crédible et réaliste" et, de ce fait, seule base pour une solution juste et durable à ce différend régional.

Dans le processus de recouvrement territorial du Maroc, cette reconnaissance ferme de la part des Etats-Unis représente, de l'avis des commentateurs et experts crédibles et indépendants, un tournant majeur en vue d'un dénouement définitif de ce conflit artificiel.

Mettant un terme aux chimères des séparatistes du "polisario" et leurs maîtres algériens, Washington rappelle, en effet, à l'instar de la grande majorité de la communauté internationale, qu'un "Etat sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible".

Vis-à-vis du Maroc, un allié stratégique pour la paix, la stabilité et le développement dans la région et en Afrique, cette reconnaissance est l'aboutissement normal d'une relation bilatérale de longue date fondée sur un partenariat privilégié et des intérêts et des valeurs communs.

N'en déplaise aux chantres du séparatisme et à leurs maîtres, qui ont actionné leurs réseaux de lobbyistes surexcités, car grassement payés à coups de pétrodollars, l'alternance démocra-

tique à la Maison Blanche n'y change absolument rien à la position américaine.

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a rappelé, haut et fort à chaque occasion, combien Washington estime à sa juste valeur son partenariat d'exception avec le Maroc et compte bien le consolider à tous les niveaux au service du développement, de la paix et de la sécurité au niveau régional et sur le plan africain.

Washington tient aussi, à chaque occasion, à rendre hommage aux "réformes de grande envergure" engagées sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI au cours des deux dernières décennies ainsi qu'au "leadership" du Souverain sur des questions fondamentales pour le monde, dont la lutte contre le changement climatique, l'investissement dans les énergies renouvelables, ou encore la promotion d'une croissance économique, le développement et la sécurité en Afrique.

Sur des dossiers cruciaux comme la paix au Proche-Orient, la transition en Libye ou encore la sécurité au Sahel et en Afrique, les Etats-Unis apprécient à sa juste valeur "le rôle clé" du Maroc.

Et face aux menaces et aux défis communs, Rabat et Washington offrent un bel exemple du degré de maturité et de solidité des relations de coopération bilatérale comme à l'occasion de la récente édition du plus grand exercice militaire annuel sur le continent africain, l'"African Lion", organisé et dirigé conjointement par le commandement américain pour l'Afrique et les Forces Armées Royales.

En célébrant aujourd'hui le bicentenaire de cette alliance, les deux pays offrent le visage d'un partenariat de longue date aussi dense que solide.

Le message de félicitations adressé par S.M le Roi au président américain, à l'occasion de la fête nationale de son pays, est, à cet effet, chargé de sens car il se réfère à un long passé fait d'amitié et de considération pour poser les jalons d'un avenir offrant davantage de promesses et d'opportunités.

"Nos relations bilatérales séculaires, basées sur l'estime et la considération mutuelles, nous incitent fortement à aller de l'avant et à renforcer constamment nos liens à travers des partenariats ambitieux dans tous les domaines", affirme S.M le Roi, soulignant que "l'engagement fort du Royaume du Maroc en faveur des valeurs universelles est déterminant pour coordonner l'action avec votre Administration et promouvoir ses nobles valeurs qui constituent une base solide à la poursuite, côte à côte, de notre action commune au service du renforcement de la coopération et l'amitié de longue date qui lie nos deux pays". Des bases solides sont ainsi jetées pour guider l'amitié américano-marocaine vers un partenariat toujours plus étroit.



N'en déplaise aux chantres du séparatisme et à leurs maîtres, l'alternance démocratique à la Maison Blanche ne change absolument rien à la position américaine

## Secousse tellurique

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, dimanche, dans la province d'Ouazzane, a indiqué l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé dans la commune de Sidi Redouane de la province d'Ouazzane, s'est produite à 22h 10min 05sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique, relevant de l'ING, dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 39 km, la secousse s'est produite à une latitude de 34.606°N et une longitude de 5.485°W, selon la même source.

## Incendie

Douze membres d'une même famille, ont été blessés dont huit grièvement, dans un incendie qui s'est déclaré lundi matin dans une maison à Derb El Fokara dans la préfecture d'arrondissements Al Fida à Casablanca, apprend-on de source sécuritaire.

Les agents de la protection civile ont réussi à maîtriser l'incendie et éviter qu'il s'étende aux habitations voisines et à évacuer les victimes, a précisé la même source.

Selon la même source, citant les proches des victimes, «le feu s'est déclenché après qu'un membre de cette famille souffrant d'asthme, s'est endormi en laissant une bougie allumée», soulignant qu'une moto garée dans la cour de la

maison a contribué à attiser les flammes. Il a ajouté que le manque de ventilation nécessaire dans la maison et le déclenchement de l'incendie au moment où les résidents étaient en sommeil, a compliqué l'opération d'intervention, soulignant que 8 personnes ont été grièvement blessées, tandis que quatre autres souffrent de blessures légères et d'asphyxie en raison de l'inhalation de fumée.

Deux camions-citernes de la protection civile ont été utilisés pour éteindre l'incendie de peur de s'étendre aux maisons voisines, a précisé la même source, ajoutant que les personnes blessées ont été transportées à l'hôpital Bouafi pour recevoir les soins nécessaires.

# Massacre écologique en vue

*La chasse à la tourterelle, espèce classée vulnérable par l'UICN, reprend de plus belle*

Imaginez qu'un jour, le scénario de la série Zoo, disponible sur Netflix, venait à devenir réalité. On l'aurait bien cherché. Le sort réservé dans les semaines à venir aux tourterelles des bois au Maroc est le symbole du manque de considération de l'humanité envers les espèces qui l'entourent et dont elle est dépendante. Même si l'homme sapiens a du mal à s'en rendre compte. C'est la raison pour laquelle si le règne animal décidait de se liguer pour combattre l'humanité, comme dans la fiction créée par André Nemec, il ne faudrait pas jouer les surpris.

### Contre tout bon sens écologique

Comme c'est la doctrine aux quatre coins du monde, la chasse des espèces en danger est toujours d'actualité, contre tout bon sens écologique. Pour preuve, l'ouverture de la chasse de la tourterelle qui a récemment été actée par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts. Elle a commencé le 17 juillet et se poursuivra jusqu'au 6 septembre. Soit près de deux mois d'un massacre qui ne dit pas son nom. Pourtant, la tourterelle, dont les territoires sont situés

dans les régions de Taroudant, Marrakech-Al Haouz et Béni Mellal-Fkih Ben Saleh-Azilal, est classée parmi les animaux les plus vulnérables au monde. Elle occupe même une place de choix dans la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

### La liste rouge, un outil de référence

Cette liste rouge n'est pas un classement vide de sens, loin de là. C'est un inventaire mondial et complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Inventaire également considéré comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le niveau des menaces pesant sur la diversité biologique spécifique. Pour y parvenir, plusieurs critères sont utilisés afin d'évaluer avec précision le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Une évaluation qui passe par le spectre de plusieurs interrogations : Dans quelle mesure une espèce est-elle menacée ? Par quoi telle ou telle espèce est-elle spécialement menacée ? Combien y a-t-il d'espèces menacées dans telle région du monde ? Combien de disparitions d'espèces a-t-on dénombré ?



### Un risque élevé d'extinction à l'état sauvage

S'agissant de la tourterelle, la *Streptopelia turtur*, de son nom scientifique, son classement en tant qu'espèce vulnérable (VU) n'est pas une coïncidence. Mais plutôt la preuve que cette espèce d'oiseaux est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage. Un constat qui "s'applique à toutes les parties du monde", rappelle l'Union internationale pour la

conservation de la nature (UICN). Ainsi, le lancement de la chasse à la tourterelle s'avère être un véritable camouflet et une mise à mort d'une espèce dont la disparition pourrait avoir des effets néfastes sur l'écosystème dont elle fait partie. D'autant que la chasse, une pratique cruelle et immorale, est par nature excessive.

Vous avez du mal à y croire ? Rappelez-vous, peu de temps avant la crise sanitaire, les images d'une partie de chasse, organisée

dans la région de Marrakech-Safi, qui avaient créé l'émoi et l'indignation. Les 11 chasseurs se pavanaient d'avoir tué 1.490 tourterelles en une matinée. Alors que, selon la réglementation marocaine, un quota de 50 tourterelles par jour et par chasseur est autorisé. A la lumière de ces éléments, et en l'absence d'un contrôle efficace, ne vaudrait-il pas tout bonnement interdire cette ville pratique ?

Chady Chaabi

## Aïd Al-Adha : Campagne de sensibilisation pour un environnement sain

Le ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement - département de l'Environnement organise une campagne de sensibilisation pour un environnement sain durant la période de l'Aïd Al-Adha, sous le slogan "EidMoubarakNadif". Selon un communiqué du département, cette campagne vise à sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver la propreté des espaces, en évitant de jeter les restes de l'abattage dans les réseaux d'assainissement et en collectant les déchets dans des sacs bien fermés qui devraient être mis dans les bennes à ordures

afin de faciliter la tâche aux éboueurs.

Ladite campagne a aussi pour objectif de préserver la qualité des peaux des moutons en y mettant du sel et en les plaçant dans des endroits aérés, tout en se

conformant aux mesures préventives anti-Covid-19.

Cette campagne, qui repose sur des supports de sensibilisation sur le terrain, sera menée par les directions régionales

de l'environnement en coordination avec les autorités locales, les sociétés de gestion déléguée de collecte des déchets et les associations de la société civile.

Il s'agit aussi d'une capsule audio-visuelle qui sera diffusée à large échelle sur la page du département sur les réseaux sociaux, précise le communiqué.

Aïd Al-Adha, qui se veut un événement à dimension religieuse, spirituelle et sociale, connaît certains comportements et attitudes qui contribuent à la dégradation de l'environnement et portent atteinte à l'esthétique des villes et campagnes.

### Le congé de l'Aïd

Les administrations, établissements publics et collectivités territoriales seront en congé les 21 et 22 juillet, à l'occasion de la fête de l'Aïd Al Adha, a annoncé le département de la Réforme de l'administration. Le travail reprendra le 23 juillet, précise le département ministériel dans un communiqué. Ces jours fériés sont fixés en vertu du décret 169-77-2 du 28 février 1977, précise-t-on.

# Violations à répétition des droits des migrants en Libye

*La complicité de l'UE pointée du doigt*



Un autre rapport à charge contre la politique migratoire de l'UE. Cette fois, il est signé Amnesty International qui met en lumière les effroyables conséquences de la coopération européenne avec la Libye en matière de contrôle de l'immigration et des frontières. Il révèle que les violations commises depuis une décennie contre les personnes réfugiées et migrantes se sont poursuivies sans relâche dans les centres de détention libyens durant le premier semestre de 2021, malgré les engagements répétés à y mettre un terme. Un rapport qui surgit seulement quelques mois après la publication du document intitulé : "A distress call for human rights The widening gap in migrant protection in the Mediterranean" par le Conseil de l'Europe qui a fortement critiqué les politiques migratoires des pays européens marquées, selon lui, par le "manque de volonté" d'établir des politiques de protection des migrants à même de permettre de sauver des "milliers de vies humaines". Retour sur les traits saillants du nouveau document d'Amnesty.

Publié le 15 juillet dernier et intitulé «Personne ne te cherchera», ledit rapport a révélé qu'entre janvier et juin 2021, les gardes-côtes libyens, soutenus par l'Union européenne (UE), ont intercepté en mer et reconduit en Libye quelque 15.000 personnes – soit plus que sur toute l'année 2020 – durant des opérations dites de «sauvetage». Cependant, les témoignages recueillis par Amnesty International font état de façon concordante d'un comportement négligent et violent des gardes-côtes libyens. Certaines personnes ont raconté que ceux-ci

avaient délibérément endommagé leurs embarcations, les faisant parfois chavirer. A deux reprises, des réfugiés et des migrants se sont noyés à cause de tels comportements. Un témoin a déclaré que, après avoir provoqué le chavirement d'un canot pneumatique, les gardes-côtes avaient filmé la scène par leurs téléphones au lieu de porter secours aux survivants. A noter que plus de 700 personnes réfugiées ou migrantes se sont noyées en Méditerranée centrale durant les six premiers mois de 2021.

Certains migrants ont affirmé que lors de leurs tentatives de traversée de la Méditerranée, ils avaient souvent vu des avions passer au-dessus de leur tête ou des bateaux naviguer à proximité ne leur offrant aucune assistance avant l'arrivée des gardes-côtes libyens. A rappeler que Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes, exerce une surveillance aérienne au-dessus de la Méditerranée pour repérer les embarcations de réfugiés et de migrants en mer, et utilise aussi un drone dans cette zone depuis mai 2021. L'Italie et d'autres États membres de l'UE continuent par ailleurs de fournir une aide matérielle, dont des vedettes rapides, aux gardes-côtes libyens, et œuvrent à la mise en place d'un centre de coordination maritime dans le port de Tripoli, principalement financé par le Fonds d'affectation spéciale de l'UE pour l'Afrique.

Sur un autre registre, Amnesty International a constaté qu'au cours des six premiers mois de 2021, plus de 7 000 personnes interceptées en mer ont été envoyées de force à Al Mabani. Des détenus de ce centre ont raconté qu'ils

étaient soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements, à des conditions de détention cruelles et inhumaines, à l'extorsion de rançons et au travail forcé. Certains ont aussi indiqué avoir subi des fouilles à nu particulièrement invasives, humiliantes et violentes.

Le centre de Shara al Zawiyah, à Tripoli, lui aussi précédemment géré par des milices non affiliées et récemment intégré à la DCIM (Direction de la lutte contre la migration illégale), a été affecté à l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité. Des personnes ayant été détenues dans ce centre ont raconté que les gardiens violaient les femmes et que certaines étaient contraintes à des rapports sexuels en échange de leur libération ou de biens de première nécessité, comme l'eau potable. «Grace» a expliqué qu'elle avait été violemment battue pour n'avoir pas accepté de se soumettre à ce type de pratiques : «J'ai refusé [...] [Le gardien] m'a repoussée violemment avec son arme à feu. Il a utilisé une chaussure de soldat en cuir pour [me frapper] au niveau de la taille». Deux jeunes femmes détenues dans ce centre ont tenté de se suicider à la suite de violences de ce type.

Trois femmes ont, par ailleurs, raconté que deux bébés détenus avec leurs mères à la suite d'une tentative de traversée de la Méditerranée étaient morts début 2021, après que les gardiens eurent refusé de les emmener à l'hôpital alors qu'ils avaient besoin de soins essentiels.

Le rapport d'Amnesty International fait état de violations similaires des droits humains, telles que des coups, des violences sexuelles, l'extorsion de rançons, le travail forcé et des conditions de dé-

tention inhumaines, dans sept centres de la DCIM en Libye. Au centre d'Abu Issa, situé dans la ville d'Al Zawiyah, des détenus ont raconté avoir atteint un état de famine faute de nourriture suffisante.

A Al Mabani et dans deux autres centres, Amnesty International a eu connaissance de recours illégaux à la force meurtrière : des gardiens et d'autres hommes armés ont tiré sur des détenus, faisant plusieurs morts et blessés.

Amnesty international a rappelé que les autorités libyennes se sont engagées à fermer les centres de la DCIM où les atteintes aux droits humains étaient monnaie courante, mais des violations similaires ont été commises dans des centres récemment ouverts ou rouverts. Signe de l'impunité profondément ancrée dans le pays, des sites de captivité informels gérés à l'origine par des milices non affiliées à la DCIM ont été officialisés et intégrés à ce service du ministère de l'Intérieur. En 2020, des centaines de personnes débarquées en Libye avaient été victimes de disparitions forcées dans un site informel, alors contrôlé par une milice. Depuis, les autorités libyennes ont intégré ce site à la DCIM, l'ont rebaptisé Centre de rassemblement et de retour de Tripoli (il est familièrement appelé Al Mabani), et ont nommé pour s'en occuper l'ancien directeur et d'autres membres du personnel du centre de la DCIM de Tajoura, aujourd'hui fermé. La fermeture du centre de Tajoura, tristement célèbre pour sa pratique de la torture et d'autres mauvais traitements, avait été ordonnée en août 2019, un mois après que des frappes aériennes eurent tué au moins 53 détenus.

«Malgré les preuves accablantes du comportement irresponsable, négligent et illégal des gardes-côtes libyens en mer et des violations systématiques commises dans les centres de détention après le débarquement, les partenaires européens continuent d'aider les gardes-côtes libyens à renvoyer de force des personnes vers les atteintes aux droits humains qu'elles tentaient de fuir en Libye», a déclaré Diana Eltahawy, directrice adjointe pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International. Et de conclure : «Il est largement temps que les États européens reconnaissent les conséquences indéfendables de leurs actions. Ils doivent suspendre leur coopération avec la Libye en matière de contrôle de l'immigration et des frontières et se consacrer plutôt à ouvrir les voies d'accès vers la sécurité dont les milliers de personnes en quête de protection actuellement bloquées dans ce pays ont besoin de toute urgence».

Hassan Bentaleb

# Diango Cissé, le roi oublié des cartes postales au Mali

## Portrait



Sur les présentoirs des aéroports d'Afrique de l'Ouest, dans les librairies, les halls d'hôtels de Bamako et jusqu'aux étals des vendeurs de rue, les cartes postales signées "Diango Cissé" étaient partout. Mais leur discret auteur, comme son patrimoine passé de mode, tombe petit à petit dans l'oubli.

Le photographe a longtemps été le seul à produire des cartes postales dans ce pays sahélien autrefois touristique, avant que n'arrive, à l'aube des années 2010, une guerre contre des groupes indépendantistes puis jihadistes - qui ne cesse de se métastaser depuis.

Depuis ses débuts en 1973 et pendant une quarantaine d'années, l'homme né à Kita (sud) a de fait

sillonné sans relâche un immense territoire.

Il a fait connaître au plus grand nombre la beauté des falaises de Bandiagara, au cœur du plateau Dogon, immortalisé la pêche sacrée de Bamba, rendu compte de la visite de Mouamar Khadafi à Tombouctou, ou encore tiré le portrait de jeunes Maliens en habits traditionnels.

Mais d'emblée, Diango - ou Django - lance: "Je ne suis pas photographe!"

Las! Le désormais vieil homme de 76 ans à la barbe blanche et à la santé fragile, rencontré dans sa maison à Bamako par l'AFP, prenait "juste" des clichés, soupire-t-il.

Rien à voir, assure-t-il, avec les grands noms de la photo malienne: l'essor dans les années 70 de deux stars, Malick Sidibé (1936-2016) et Seydou Keïta (1921-2001), a fait du Mali une terre de photographie.

Pour le critique d'art et ancien galeriste Chab Touré, Diango Cissé a effectivement exercé son métier "en s'intéressant uniquement à saisir et à vendre les images de la photogénie du Mali".

Et pourtant, "à y regarder de près", son oeuvre a "incontestablement et inconsciemment une intention artistique très forte", ajoute-t-il.

Longtemps disponibles partout, il faut désormais les demander à un vendeur attiré devant l'ancienne poste de Bamako, ou bien aller sur les deux pré-

sentoirs poussiéreux de la boutique du Musée national, pour trouver des cartes postales de Diango Cissé.

"J'ai commencé la photographie quand j'étais professeur de dessin au lycée de Badalabougou", un quartier de Bamako, se souvient-il.

Il tient son prénom Diango du marabout qui a fait accoucher sa mère après qu'elle eut marché 13 km. Celle-ci aurait promis que si l'enfant survivait à l'épreuve, il prendrait ce nom, raconte-t-il. Avec l'appareil racheté à l'un de ses élèves, il se rend dans le studio de Malick Sidibé pour apprendre les réglages utiles, puis il commence à photographier ici et là.

La rencontre d'un Français spécialisé dans la carte postale lui fait choisir ce créneau. La débrouille aidant, il trouve un imprimeur en France, commande des pellicules dans une boutique parisienne et entame sa méticuleuse série de lieux majeurs.

"D'abord, c'étaient les monuments de Bamako: le marché, la poste, les statues", détaille le photographe. Puis, au gré des visites officielles, l'éventail de cartes postales s'étend au Mali entier, puis à une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest.

Les gains sont maigres mais les chiffres vertigineux: il imprime les cartes par milliers, d'abord 2.000 pour un premier tirage, puis d'autres si besoin. Le portrait d'une jeune fille peule de Tombouctou, photographiée à la volée lors d'un mariage, un de ses plus

grands succès, sera tiré à plus de 12.000 exemplaires.

Chaque carte est vendue 125 francs CFA (20 centimes d'euro), un prix fixe qui n'a pas rendu bien riche Diango Cissé au fil des ans, bien qu'il ait pu se construire une maison dans le sud de Bamako, où il a installé un studio pour faire des portraits et goûter sereinement à la retraite.

Dans cette large bâtisse proche de la mosquée du quartier, il peste de n'avoir "jamais" (hormis une fois, dit-il) eu la reconnaissance de ses pairs ou des autorités.

"Diango Cissé avait ce côté documentaliste que beaucoup de photographes n'ont pas", estime pourtant Tiémoko Dembélé, un des responsables de la Maison africaine de la photographie, institution publique bamakoïse qui a organisé en 2010 la seule exposition de l'oeuvre de Diango Cissé.

L'héritage est d'autant plus important qu'en raison de l'insécurité régnant sur une majorité du territoire malien, "il n'est plus possible de voyager autant qu'à son époque", ajoute M. Dembélé.

Reste qu'un peu de célébrité l'aurait sans doute aidé: comme nombre de ses pairs photographes, il n'arrive aujourd'hui presque plus à joindre les deux bouts. Son fils aîné a bien essayé de reprendre le flambeau en installant une boutique-photo devant la maison. Mais la porte est fermée depuis déjà plusieurs mois.



J'ai commencé la photographie quand j'étais professeur de dessin au lycée de Badalabougou



## L'Angleterre lève les restrictions malgré les inquiétudes

“**J**our de liberté” ou saut dans l'inconnu? L'Angleterre jette le masque et supprime quasiment toutes les restrictions liées à la pandémie de coronavirus lundi, une décision qui inquiète la communauté scientifique et des responsables politiques.

La Covid-19 a fait plus de 128.700 morts au Royaume-Uni où les contaminations grimpent en flèche depuis des semaines. Le pays est le plus touché en Europe en nombre de cas et a dépassé 50.000 nouvelles contaminations quotidiennes deux jours de suite. Parmi les personnes contaminées figure le ministre de la Santé, Sajid Javid, contraint de s'isoler après avoir été testé positif samedi. Au moment où le pays abandonne le port obligatoire du masque et la distanciation sociale, le chef du gouvernement Boris Johnson et son ministre des Finances Rishi Sunak, cas contact, observent eux aussi une période d'isolement. Keir Starmer, leader du Labour, la principale formation d'opposition, a dénoncé une situation “chaotique”.

Malgré la vague de cas qui continue de grossir, Boris Johnson a confirmé la levée de quasi toutes les restrictions restantes en Angleterre lundi, rebaptisé “Jour de la liberté”, préférant s'en remettre à la “responsabilité individuelle” de chacun.

Il s'appuie sur le succès d'une campagne de vaccination menée tambour battant depuis décembre - plus de deux tiers des adultes entièrement vaccinés - qui a “fortement affaibli” le lien entre maladie, hospitalisations et décès, permettant au système public de santé de faire face.

Dans une vidéo postée sur Twitter dimanche, Boris Johnson a toutefois appelé la population à la mesure, soulignant l’“extrême contagiosité” du variant Delta. “S'il vous plaît, soyez prudents”, a-t-il imploré. Cette étape majeure du déconfinement était prévue le 21 juin mais a été retardée de quatre semaines afin de vacciner des millions de personnes supplémentaires et gagner du temps face à l'avancée du virus.

Depuis minuit, les salles de spectacle et les stades peuvent rouvrir à pleine capacité,

les discothèques de nouveau accueillir du public, le service au bar est de nouveau possible dans les pubs et il n'y a plus de limites au nombre de personnes autorisées à se rassembler.

Le masque n'est plus obligatoire mais recommandé dans les transports et magasins. L'Ecosse et le Pays de Galles, compétents en matière de santé, conservent pour leur part l'obligation de porter un masque dans les lieux publics en intérieur et les transports.

Pour l'opposition travailliste, le gouvernement est “imprudent” face à la montée des contaminations dues au variant Delta, particulièrement contagieux. Le nombre de contaminations quotidiennes pourrait atteindre 100.000 cet été, de l'aveu-même du ministre de la Santé.

Un groupe d'influents scientifiques internationaux a appelé le gouvernement britannique à revenir sur sa décision qui “risque de saper les efforts de contrôle de la pandémie non seulement au Royaume-Uni, mais également dans d'autres pays”.

Même dans le camp conservateur de Boris Johnson, l'inquiétude perce. L'ancien ministre de la Santé Jeremy Hunt a estimé que la situation était “très grave” avec un nombre croissant d'hospitalisations qui pourrait conduire le gouvernement à réimposer des restrictions, comme ce fut le cas en Israël ou aux Pays-Bas. Il y a actuellement quelque 550 malades de Covid-19 en soins intensifs au Royaume-Uni contre plus de 4.000 au pic de la seconde vague, en janvier. Outre les contaminations, des millions de personnes, cas contact, ont été priées de rester chez elles pendant dix jours. Pour éviter que les services de santé soient confrontés à un manque de personnel, le gouvernement a annoncé qu'en Angleterre, les soignants entièrement vaccinés qui sont identifiés comme cas contact pourraient désormais se rendre sur leur lieu de travail où ils subiront quotidiennement des dépistages plutôt que d'observer un strict isolement chez eux. Aux frontières, un assouplissement est entré aussi en vigueur lundi.

## Des hommes armés arrêtés après avoir attaqué un hôpital de Bagdad

**D**es hommes armés ont été arrêtés samedi après avoir attaqué un hôpital de Bagdad, selon un communiqué de la police, une source de sécurité précisant à l'AFP que l'attaque avait été menée en représailles à une coupure d'oxygène ayant provoqué la mort de quatre patients Covid. Les forces de sécurité “ont arrêté un groupe armé qui a attaqué l'hôpital al-Kindi”, l'un des principaux de la capitale irakienne, selon le communiqué.

Une dizaine de personnes ont mené l'attaque et ont tous été arrêtés, a précisé une source sécuritaire à l'AFP. Les assaillants faisaient partie de la famille d'un des quatre patients décédés dans l'après-midi après une coupure d'électricité ayant entraîné l'arrêt de respirateurs, selon cette source.

Cet incident intervient alors que l'hôpital Al-Kindi de Bagdad comprend le centre le plus moderne du pays dédié aux malades de Covid, et de puissants générateurs. La situation

dans les hôpitaux du pays est souvent catastrophique, comme l'ont illustré deux incendies meurtriers en moins de trois mois dans des unités Covid, l'un ayant fait plus de 80 morts à Bagdad en avril, et le dernier au moins 60 morts lundi dernier à Nassiriya, dans le sud du pays.

A chaque drame, les négligences, le manque aux règles de sécurité basique, sont pointés du doigt par les Irakiens, qui dénoncent la corruption et la défaillance des pouvoirs publics. Les secteurs de la santé et de l'électricité sont en déshérence. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, qui a fait plus de 17.700 morts en Irak, nombre d'unités Covid ont été construites à la va-vite pour accueillir les patients. En outre, le pays est soumis à des coupures d'électricité incessantes.

Le nombre de cas quotidiens de Covid oscille entre 8.000 et 9.500 depuis plusieurs jours, et des médecins s'alarment d'une “catastrophe épidémique”.

# Reprise du procès Zuma sous haute sécurité

Le procès de l'ancien président sud-africain Jacob Zuma, dans une affaire de pots-de-vin vieille de plus de 20 ans, a repris lundi sous haute sécurité après plus d'une semaine d'émeutes qui ont ébranlé le pays.

Le détonateur de ces violences, qui ont commencé le 9 juillet, avait été l'incarcération de M. Zuma, 79 ans, dans une affaire distincte où il a été condamné pour outrage à la justice. Pillages et incendies, concentrés d'abord en pays zoulou (est) s'étaient étendus à Johannesburg, la plus grande ville et le poumon économique du pays.

Lundi matin, soldats et policiers étaient positionnés en nombre dans le centre de Pietermaritzburg, la capitale de la province du KwaZulu-Natal (est), où est situé le tribunal qui devait pourtant procéder à une audience virtuelle, selon l'AFP sur place. Les rues adjacentes étaient également quadrillées et un hélicoptère patrouillait la zone.

M. Zuma, costume sombre et cravate rouge, est apparu à l'écran depuis sa prison d'Estcourt, à moins d'une centaine de km. Le procès, comme souvent en Afrique du Sud, était télévisé. Les partisans de M. Zuma, dans cette région dont il est originaire, se rassemblent généralement à chacun de ses déplacements pour soutenir leur champion. Ils sont accusés d'avoir fomenté le chaos des derniers jours, que le président Cyril Ramaphosa a qualifié de tentative orchestrée de déstabiliser le pays.

Les avocats de M. Zuma ont écrit dimanche au tribunal, pour préciser qu'ils prévoyaient de contester la virtualité de l'audience, arguant que cela violait les droits constitutionnels de leur client. Ils devaient demander un



report du procès. De nombreuses restrictions ont été mises en place fin juin pour freiner une troisième vague particulièrement meurtrière de coronavirus en Afrique du Sud, incitant des tribunaux à tenir des audiences via Zoom ou Teams.

Mais ici, le juge Piet Koen a précisé que cette décision était liée à l'instabilité dans la province. La virtualité permet aussi de ne pas avoir à faire sortir M. Zuma de sa cellule pour l'emmener au tribunal. M. Zuma doit répondre de seize chefs d'accusation de fraude, corruption et racket liés à l'achat, en 1999, de matériel militaire auprès de cinq sociétés d'armement

européennes, alors qu'il était vice-président. Il est accusé d'avoir empêché plus de quatre millions de rands (soit 235.000 euros au taux actuel), notamment du groupe français Thales qui était une des entreprises attributaires du juteux contrat d'une valeur globale d'environ 2,8 milliards d'euros.

Le géant français de la défense est également poursuivi pour corruption et blanchiment. M. Zuma, comme Thales, ont toujours nié ces accusations. La fondation de M. Zuma avait déjà réclamé samedi une audience physique ou un report de la reprise du procès. "Si on peut se mettre d'accord sur une

audience en présentiel, nos avocats sont prêts", avait affirmé dimanche à l'AFP le porte-parole de M. Zuma, Mzwanele Manyi. "Sinon il faut reporter l'audience, même d'une semaine, quand les conditions dans le pays seront plus sereines".

M. Zuma, en dépit de nombreux scandales de corruption qui ont entaché sa présidence, conserve une réelle influence, y compris au sein de l'ANC, le parti historique au pouvoir. Ce procès a déjà été plusieurs fois reporté, l'ex-président multipliant les recours. Lors de la précédente audience en mai, M. Zuma avait

plaidé non coupable, avant que les débats ne soient rapidement ajournés.

Ses avocats réclament aussi la récusation de l'avocat du ministère public, Me Billy Downer, l'accusant de partialité. L'accusation, elle, prévoit de citer plus de 200 témoins lors du procès. M. Zuma avait été contraint en 2018 à la démission après la révélation d'une série de scandales. Deux ans plus tôt, un rapport accablant détaillait notamment comment une fratrie d'hommes d'affaires d'origine indienne, les Gupta, avait pillé les ressources publiques sous sa présidence (2009-2018).

## Une ONG appelle les autorités à "prendre au sérieux" les protestations dans le Sud-Est

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) a dénoncé le "silence" des autorités suite aux affrontements entre manifestants et forces de l'ordre au sud-est du pays, les appelant à "prendre au sérieux" ces protestations qui ont lieu depuis plusieurs jours.

"La situation nous inquiète beaucoup", a dit le vice-président de la ligue, Saïd Salhi, dans une déclaration à la presse, précisant que la situation dans plusieurs wilayas du Sud du pays, notamment Touggourt et Ouargla, est "vraiment inquiétante", d'autant plus que "le pouvoir ne la prend pas au sérieux". "Ce qui se passe dans le Sud est un cri d'alerte sur fond de crise sociale et politique", a-t-il

indiqué, relevant l'existence d'"une crise de communication puisque le pouvoir a fermé tous les espaces de médiation et de dialogue".

La ligue a alarmé sur cette situation à plusieurs reprises, a rappelé M. Salhi, appelant à un dialogue global concernant les questions politiques et sociales. Le vice-président de la LADDH a regretté que le pouvoir en Algérie "ait opté pour une feuille de route autoritaire basée uniquement sur la répression". Des dizaines de jeunes chômeurs ont été interpellés lors de manifestations contre le chômage, la marginalisation et la dégradation des conditions de vie dans le sud algérien.



# Approfondissement du partenariat UE-Afrique

# Horizons



Abitant plus d'un milliard d'habitants, l'Afrique possède la classe moyenne la plus jeune et la plus dynamique au monde. Avec un âge médian de 14 ans plus jeune que celui de tout autre continent, l'Afrique est à l'aube d'une profonde transformation politique, économique et sociale. Environ 20 millions de demandeurs d'emploi entrent chaque année sur le marché du travail en Afrique subsaharienne. Si ces jeunes peuvent être intégrés dans l'économie, ils pourraient contribuer de manière décisive au développement et à la croissance de la région.

Pour aider l'Afrique à réaliser ce dividende démographique, les institutions financières et les banques de développement doivent investir dans la transformation à venir. Cela signifie à la fois promouvoir le secteur privé – le moteur de la création d'emplois – et changer notre façon de fonctionner.

Dans tous les domaines du développement économique, investir dans l'avenir de l'Afrique représente une solution gagnant-gagnant, car bon nombre des plus grands défis du continent sont en fait des problèmes mondiaux qui nous affecteront tous. La Covid-19 l'a clairement indiqué, offrant un avertissement sur ce qui nous attend à l'ère du changement climatique. Pour que l'Europe évite les pires effets du réchauffement climatique, elle doit s'engager avec les pays du monde entier pour les aider à atteindre la durabilité et la résilience climatique.

Bien que l'Afrique soit dotée d'une grande richesse naturelle, des facteurs politiques et historiques l'ont affligée de taux de pauvreté élevés. Neuf des dix pays ayant les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent en Afrique subsaharienne, et les retombées économiques de

la pandémie auraient ajouté 32 millions de plus au total.

Pourtant, les perspectives du continent évoluent. Ses secteurs pétrolier et minier représentent désormais une minorité des entrées de capitaux à long terme, car les investisseurs se concentrent désormais sur les télécommunications, le commerce de détail et les services. En Afrique subsaharienne, 90.000 utilisateurs en moyenne par jour se connectent à Internet pour la première fois. L'Afrique est en train de devenir rapidement le nouveau centre mondial des services bancaires mobiles, un développement qui élargira l'accès de ses économies aux marchés mondiaux, renforcera la résilience, renforcera la transparence et créera des emplois.

Dans le rapport de développement 2021 de la Banque européenne d'investissement, qui détaille nos 5 milliards d'euros de prêts en Afrique l'année dernière, nous proposons une série d'articles d'experts soulignant les complexités auxquelles est confronté le financement du développement aujourd'hui. Les nouveaux problèmes vont de la façon de calculer le risque climatique à l'expansion des programmes pour sauver les forêts de Côte d'Ivoire, qui sont abattues à un rythme alarmant pour faire place à la production de cacao.

Parallèlement au rapport sur le développement, nous avons également publié Un partenariat avec l'Afrique, qui approfondit les idées stratégiques et politiques clés qui guident les efforts de développement contemporains. En tant que l'un des problèmes mondiaux déterminants de ce siècle, le changement climatique intensifiera les défis de l'Afrique, notamment en déplaçant davantage de personnes et en fragilisant les États et les

sociétés. Bien qu'elle contribue à moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique risque de subir le plein impact d'un réchauffement de la planète.

Cependant, en raison du niveau d'industrialisation relativement faible de l'Afrique (reflété dans sa faible contribution au réchauffement climatique), il existe une opportunité unique de sauter directement dans un avenir plus vert. Pour réussir, les dirigeants africains doivent soutenir l'innovation et l'adoption des meilleures technologies disponibles. Les biens de base tels que l'eau, les énergies renouvelables et la mobilité propre doivent être mis à la disposition de tous.

La BEI opère en Afrique depuis 1965, investissant 59 milliards d'euros dans 52 pays africains et affinant un modèle dont d'autres institutions financières internationales peuvent s'inspirer. L'année dernière, 71% de notre financement pour l'Afrique subsaharienne a été alloué aux États fragiles ou aux pays les moins avancés, où nous avons cherché à soutenir les changements positifs en cours, notamment une croissance économique rapide, une stabilité et une intégration politiques améliorées, une augmentation des investissements étrangers et des opportunités commerciales plus nombreuses et meilleures. Ce travail repose sur une volonté d'écouter les dirigeants africains et de coopérer avec des innovateurs ambitieux et engagés. Cela nous permet de répondre directement aux besoins et priorités locaux tout en continuant à travailler conformément à la politique de l'UE.

Au cours des deux derniers mois, nous avons eu des discussions stratégiques avec les présidents du Sénégal, du Ghana et de la Tunisie, ainsi qu'avec la

commissaire de l'Union africaine Josefa Sacko. La BEI a également joué un rôle actif dans le récent sommet africain que le président français Emmanuel Macron a accueilli à Paris, et dans le Forum sur l'investissement vert UE-Afrique en avril. Lors des deux événements, les dirigeants des deux continents ont souligné la nécessité d'un partenariat plus solide. De nombreux dirigeants africains ont répondu à la pandémie de Covid-19 avec une détermination impressionnante. En agissant ensemble, l'Afrique et l'Europe peuvent faire face à la crise sanitaire et économique actuelle tout en définissant des priorités d'investissement communes pour parvenir à une reprise durable et inclusive.

Pour notre part, à la BEI, nous avons considérablement affiné nos opérations africaines ces dernières années. Et à la suite de discussions entre les décideurs politiques de l'UE sur la manière d'améliorer l'architecture financière européenne pour le développement, nous avons réfléchi à la manière de recentrer nos contributions pour maximiser leur impact au service des objectifs de l'UE et de l'Afrique.

En améliorant la manière dont nous fournissons notre financement du développement en étroite coopération avec la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure, nous pouvons contribuer à répondre au besoin croissant de relations économiques et commerciales toujours plus fortes entre l'Europe et l'Afrique. À l'ère du changement climatique et des pandémies mondiales, nos continents couleront ou nageront ensemble.

**Par Werner Hoyer**  
Président de la Banque  
européenne d'investissement



# Amérique latine oubliée

Des milliers de Cubains sont descendus dans la rue le week-end dernier pour protester contre les pénuries de nourriture et de médicaments – la plus grande manifestation de dissidence observée dans le pays depuis des décennies. Et les Cubains ne sont pas seuls : à travers l'Amérique latine, les crises sociales, politiques et économiques s'intensifient, avec des conséquences désastreuses. L'Union européenne doit commencer à y prêter attention.

Dans toute la région, les économies s'affaiblissent progressivement et le populisme gagne du terrain depuis un certain temps. Mais la crise de Covid-19 a plongé l'Amérique latine dans sa pire récession économique depuis un siècle. En éviscérant la classe moyenne, la pandémie a accru les inégalités dans ce qui était déjà la région la plus inégale du monde. Aujourd'hui, un tiers des Latino-Américains vivent dans l'extrême pauvreté (1,90 \$ par jour ou moins, selon la définition de la Banque mondiale).

Il peut sembler inapproprié, voire dédaigneux, de discuter de l'Amérique latine comme d'une entité unique, étant donné la grande diversité socio-économique de la région. Mais il y a un chevauchement considérable en termes de défis auxquels ses pays sont confrontés.

Du Chili et de l'Équateur au Venezuela et au Pérou, les populations sont aux prises avec leurs identités nationales. Au milieu de la corruption généralisée et de l'emprise de l'État, les Latino-Américains manquent de confiance dans leurs institutions – une tendance qui a contribué à l'effondrement des partis politiques traditionnels et à une vague de candidats populistes étrangers. Le recul démocratique et la désillusion sont monnaie courante.

Pour inverser ces tendances, la région a besoin de profonds changements structurels. Et il incombe à la communauté internationale – en particulier aux États-Unis et à l'UE – d'aider.

Pendant la guerre froide, l'Amérique latine était souvent considérée comme un pion sur l'échiquier géopolitique mondial. Dans une large mesure, cela reste le cas aujourd'hui, bien que ce soit maintenant la Chine, et non l'Union soviétique, qui rivalise avec les États-Unis pour l'influence. En fait, la Chine a travaillé dur ces dernières années pour réorienter le commerce de l'Amérique latine loin des États-Unis, et est désormais en passe de devenir le principal partenaire commercial de l'Amérique latine d'ici 2035.

Et pourtant, même si l'Amérique latine a été manipulée et utilisée par de grandes puissances, elle a également été un acteur mondial influent à part entière. Représentant près de la moitié des délégations à la Conférence de Bretton Woods en 1944, la région a joué un rôle important dans la mise en place des fondements de l'ordre mondial libéral.

Plus récemment, l'Amérique latine a joué un rôle moteur dans l'adoption d'accords internationaux historiques, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'Accord de Paris sur le climat. Et la région abrite de nombreuses économies qui, il y a quelques années à peine, étaient saluées pour leur vaste potentiel de croissance.

Entre l'héritage problématique de l'intervention étrangère en Amérique latine et le vaste potentiel économique et diplomatique de la région, les raisons impérieuses ne manquent pas pour lesquelles la communauté internationale, en particulier les riches démocraties occidentales, devrait l'aider à

surmonter la cascade de défis auxquels elle est confrontée. Pourtant, cela ne s'est tout simplement pas produit – et la négligence occidentale est particulièrement flagrante dans le cas de l'UE.

La politique du bloc en Amérique latine a commencé essentiellement après coup. Ce n'est qu'après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal en 1986 qu'une sorte de politique régionale ciblée a vu le jour. Mais, 35 ans plus tard, la politique reste embryonnaire. La Commission européenne proclame fièrement que l'UE est le partenaire de développement le plus important de l'Amérique latine. C'est une exagération importante.

Considérez le sort de l'accord de libre-échange de l'UE avec le bloc Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). L'accord, signé en 2019 dans le cadre d'un accord d'association plus large entre les deux régions, a suscité de grands espoirs. Plus de 90% des barrières tarifaires devaient être réduites au cours d'une décennie.

Hélas, l'accord n'a jamais été ratifié. Au lieu de cela, il a été suspendu en raison de préoccupations environnementales – en particulier, la destruction de l'Amazonie au Brésil. La politique commerciale de l'UE respecte désormais des normes environnementales et du travail strictes. Ceci, associé à la nouvelle stratégie du bloc pour financer la transition vers une économie durable, signifie que le pacte est peu susceptible d'aller de l'avant sans de nouvelles dispositions et conditionnalités.

Bien sûr, il y a de bonnes raisons à cela : une saine gestion des ressources naturelles est essentielle à la prospérité à long terme. Néanmoins, l'Europe ne peut pas se permettre d'ignorer l'importance stratégique de l'Amérique latine, ou de tenir pour acquis l'intérêt du Mercosur pour l'accord, qui a

pris 20 ans à négocier, surtout compte tenu des efforts de la Chine pour consolider sa présence dans la région. Après tout, les préoccupations environnementales ne vont pas arrêter la Chine.

Les conclusions les plus récentes du Conseil de l'UE reflètent la reconnaissance par l'Europe de la nécessité de renforcer son engagement mondial. «Une Europe globalement connectée», comme l'appelle le document, «invite» la Commission et le haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, à «identifier et mettre en œuvre un ensemble de projets et d'actions à fort impact et visibles à l'échelle mondiale». Mais alors que plusieurs pays asiatiques sont mis en évidence, l'Amérique latine est une note de bas de page.

Les conclusions ne font pas non plus mention de la Chine. Mais ce n'est pas un cas de négligence : contre la Chine est la principale motivation derrière les recommandations du document. Il en va de même de la stratégie de l'UE pour la coopération dans l'Indo-Pacifique, qui évite également toute mention explicite de la Chine.

L'UE sait bien que lorsqu'il s'agit d'étendre son influence au sein d'un pays ou d'une région, la Chine joue le jeu de longue haleine. Mais la Chine est également apte à identifier les opportunités de progrès rapides, et l'escalade des crises en Amérique latine représente une crise en or. La région a besoin d'aide quelque part. Si l'UE n'agit pas rapidement pour le fournir, la Chine le fera.

**Par Ana Palacio**

*Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Espagne, ancienne vice-présidente principale et conseillère générale du Groupe de la Banque mondiale*

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ARMOIRE À GLACE	CACHÉ ET INCONNU	ARGENT MÉTAL	HAUT PLATEAU	MIDI	VENUE AU MONDE	GAI DE JOUR	APPARI- TION
					OISEAU TOUT PETIT		
BIÈRE						EN GROUPE CALCIUM	
COMME PAS UN	ADVERBE	CUBE INVERSE EN BOUCHE			SORTIE DE SA COQUILLE		
				PETITE ADDITION	DIRECT CHLORE		
LOURDE						ANNONCE UNE SUITE	
ARRÊTÉ	NOUVE- AUTÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM			PAGE	BIFFURE
					ENCLIN	COLÈRE	
MÈCHE	NOTE MOINEAU		QUARTIER D'ALEP		ÂGE	POSSÉSIF CONNU	CALOT
		TROU DANS UN MUR		CARDIN- AUX SAISON		EN TOUT PRONOM	
GÉNISSE	TÊTE DE COCHON	MOUM- OLITE EN HUIT				LETTRES DE MALRICE	
GIVRÉ			FIN D'ANNÉE		AUTHEN- TIQUE		

Solution mots flechés d'hier

LARGES MÉTRES	S	ÉTAT DE DÉTENTE	D	ÉTATS UNIS	PLUS	ÉTAT	A	ÉTATS UNIS	ÉTATS UNIS	ÉTATS UNIS	ÉTATS UNIS	ÉTATS UNIS
F	E	T	A	R	D	M	O	I	R	E		
M	A	N	T	A	E	N	G	I	N			
E	N	D	V	E	R	L	O	T				
T	Y	R	A	N	I	O	I					
P	L	I	A	N	K	Y	L	O	S	E		
P	O	N	T	T	I	U	R					
T	U	E	T	A	K	E	O	F	F			
S	T	R	I	G	I	D	E	F	E			
T	R	E	N	E	S	R	T					
P	I	S	E	N	L	A						
C	O	U	V	E	R	T	A	G	E			
S	T	U	C	E	U	M	E	S				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

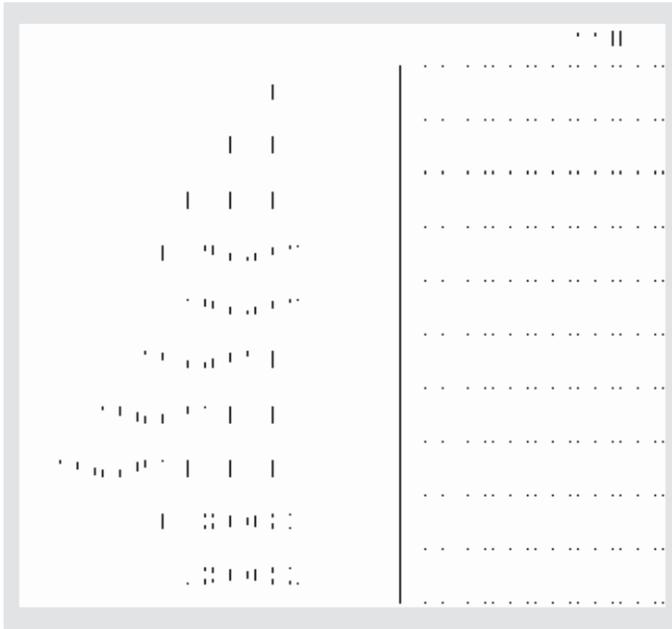
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés



**Horizontalement.**

- I. Garanties par l'artiste.
- II. Le chapon au féminin !  
- Ville des confiseurs du Sud.
- III. Tout de suite. - Totalement dédiée.
- IV. Celui que l'on préfère.  
- Caractère d'informaticien.  
- Paire de bretelles.
- V. Accomoder les miettes.  
- Ria du Morbihan.
- VI. Les pros n'y sont pas seuls.  
- Gonflée à bloc.
- VII. Rat. - Moteur à courant d'air.
- VIII. En anglais. - Avoir la puce à l'oreille.
- IX. Qui a bon œil. - Léger comme l'air.
- X. Bonnes pour recharger les batteries.

**Verticalement.**

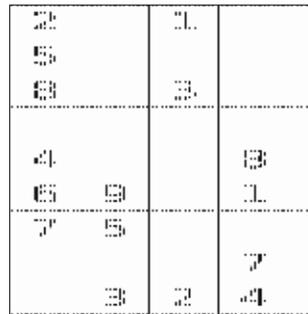
- 1. Il est doublement homme de lettres.
- 2. One-man-show. - Pâtes creuses ou plume au croupion.
- 3. Vedettes des Pays-Bas. - On y travaille sous surveillance.
- 4. Il avait le bon mot dé. - Préparer le pastis.
- 5. Il manie la taloche.  
- Grosse quantité pifométrique.
- 6. Trucs pour bien faire.
- 7. Évite la redite. - Sont moins dangereuses sur les planches que sur le terrain.
- 8. Haut hisse. - Alternative pour un rendu.
- 9. Virée. - Tombé... dans un hosto !
- 10. Ça coule de source. - Fais une tentative.
- 11. Plus facile à écrire sans fautes.  
- L'homme de ma vie.
- 12. Mourons pour des oiseaux.

### Solution mots croisés d'hier

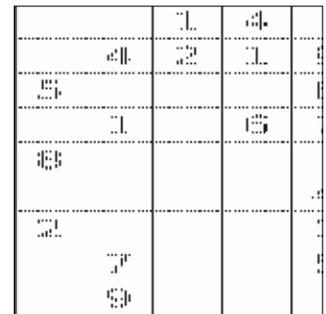


### Grilles de sudoku

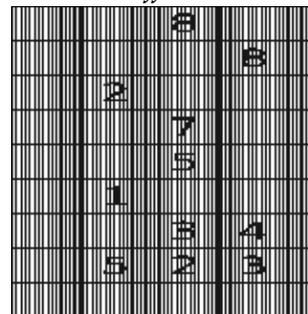
**Facile**



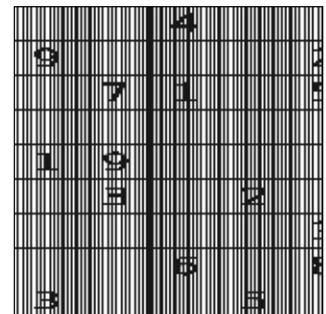
**Moyen**



**Difficile**



**Expert**

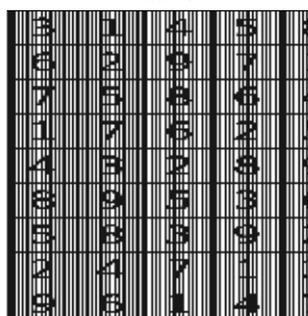


### Rappel des règles

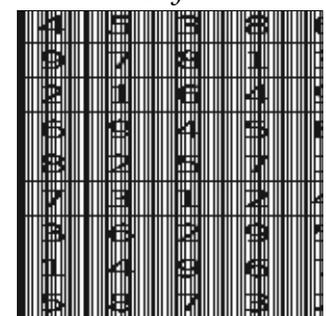
Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

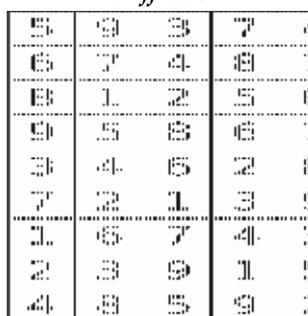
**Facile**



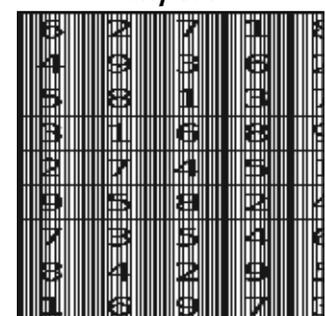
**Moyen**



**Difficile**



**Expert**





## L'Association Maroc Entrepreneurs lance le Programme Meet Africa 2 Maroc

L'Association Maroc Entrepreneurs a lancé, récemment le Programme Meet Africa 2 Maroc, un outil d'accompagnement destiné aux entrepreneurs de la diaspora en phase de développement et ayant des entreprises de moins de 3 ans d'existence dans le Royaume.

Le programme Meet Africa est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec Maroc Entrepreneurs et financé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement, indique l'association dans un communiqué.

Le lancement officiel de ce programme a eu lieu en visioconférence, marqué aussi par l'organisation d'une table ronde sur la thématique "L'entrepreneuriat et la reprise post-covid : la diaspora, un accélérateur de développement des entreprises africaines", avec la participation de Fathallah Sijl-massi, Founder & CEO, Positive Agenda Advisory, Abdou Souleye Diop, Managing partner, Mazars, Saloua Karkri Belkeziz, Présidente Afrique Inetum, Souad Elmallem, Associée Exécutive, 6temik, et Zineb Drissi Kaitouni, Founder & CEO, Dabadoc, rapporte la MAP.

Par la même occasion, les noms des 13 lauréats du Programme Maroc ont été dévoilés, ajoute la même source.

"La diaspora marocaine en France, regorge de talents entrepreneuriaux et d'idées innovantes pouvant contribuer au développement économique tant du Maroc que de l'Afrique", indique l'association dans son communiqué, soulignant l'importance de "faire fédérer les efforts entre les acteurs institutionnels et les acteurs d'accompagnement en vue d'aider cette diaspora à réaliser ces projets entrepreneuriaux destinés au Maroc".

Créée en 1999 à Paris, Maroc Entrepreneurs a pour vocation de contribuer au développement socio-économique du Maroc, à travers trois principaux leviers: faire découvrir l'univers de la création d'entreprise et l'actualité socio-économique du Maroc, établir des synergies entre les entreprises basées au Royaume et les compétences marocaines à l'étranger et encourager les Marocains résidant à l'étranger ou des personnes fortement attachées au Maroc à créer leurs entreprises par le biais du Concours Tremplin.

L'association, qui regroupe un grand réseau de compétences marocaines avec plus de 12.000 membres, a pour ambitions de proposer aux entrepreneurs en herbe un cadre propice leur permettant notamment de passer du stade de l'idée à la définition d'un Business Plan concret et complet et de développer leurs compétences.

Dans cette perspective, Maroc Entrepreneurs a initié depuis des années des actions en faveur de l'entrepreneuriat, comme la journée de la création de l'entreprise et le programme Tremplin Maroc.

# De fortes incertitudes pèsent sur les perspectives de l'économie nationale

Le redressement de l'économie nationale devrait se poursuivre l'année prochaine, a affirmé le Haut-commissariat au plan (HCP) dans son budget économique exploratoire 2022 qui présente une révision de la croissance économique nationale en 2021, ainsi que les perspectives pour l'année 2022. L'institution publique a toutefois prévenu que les perspectives pour 2022 devraient rester entourées de fortes incertitudes en raison principalement de l'évolution de la situation épidémiologique et de l'aboutissement du processus de vaccination aux niveaux national et international.

Il est à souligner que les projections du HCP pour l'année 2022 « tiennent compte des nouvelles tendances de l'environnement international, notamment, de l'évolution des prix des matières premières en quasi-stabilisation et de la demande mondiale adressée au Maroc qui devrait augmenter de près de 6,7% en 2022 après 9,3% en 2021 ».

Ces prévisions prennent également en considération « la reconduction de la politique budgétaire en vigueur en 2021 et une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2021/2022 », a précisé l'organisme public.

Ainsi, sur la base de ces hypothèses, le HCP a indiqué que les activités non agricoles devraient enregistrer une valeur ajoutée en accroissement de près de 3,6% en 2022 au lieu de 4,1% en 2021.

Cette évolution serait attribuée notamment « à une poursuite de récupération du secteur tertiaire sous l'effet du redressement des services marchands, particulièrement ceux du tourisme, du transport et du commerce en raison de l'ouverture prévue des frontières en 2022 », a expliqué le HCP.

Sous l'hypothèse d'un scénario moyen de la production céréalière et de la consolidation de celle des autres cultures agricoles et de l'élevage, le secteur primaire devrait dégager une valeur ajoutée en baisse de 2,9% après un rebond de 17,5% en 2021.

Grâce notamment à l'améliora-



tion des secteurs du BTP, des mines et des performances des industries de transformation, en liaison principalement avec l'amélioration attendue de la demande extérieure, le secteur secondaire devrait, pour sa part, continuer d'afficher une valeur ajoutée en raffermissement affichant une croissance de 3,4% en 2022.

Quant au secteur tertiaire, le Haut-commissariat table sur une croissance de 3,7% en 2022 au lieu de 4,1% attendue cette année.

En ce qui concerne le Produit Intérieur Brut, il devrait enregistrer un taux de croissance de l'ordre de 2,9% en 2022, après une reprise de 5,8% prévue en 2021. Cette prévision tient compte d'une évolution des impôts et taxes sur produits nets de subventions de 4,4%, a précisé le HCP.

« En terme nominal, le produit intérieur brut devrait enregistrer une progression de 3,8% », a indiqué le Haut-commissariat notant que cette évolution fait ressortir une légère hausse de l'inflation, mesurée par l'indice implicite du PIB, de 0,9% au lieu de 1,5% en 2021.

Selon les projections, la demande intérieure devrait poursuivre son redressement, mais avec un niveau moins élevé qu'en 2021, tandis que l'accroissement du déficit courant devrait se poursuivre.

Il est à noter que le besoin de financement devrait, de son côté,

poursuivre son allègement l'année prochaine, en raison de la reprise progressive des recettes fiscales. Laquelle reprise est « attribuable à la poursuite du raffermissement des activités non agricoles et au retour du dynamisme de la demande intérieure bénéficiant du taux modéré de l'inflation et du regain de confiance des opérateurs économiques », selon le HCP.

Quant aux projections pour l'année en cours, il ressort que l'activité économique nationale devrait connaître un rebond de sa croissance après une récession profonde

en 2020. Ce raffermissement serait imputable notamment aux perspectives prometteuses de la campagne agricole 2020/2021 ainsi qu'à la reprise, sous l'effet de base, des activités non agricoles profitant d'une atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire reflétant ainsi le début du redressement de l'économie nationale.

Selon les projections du HCP pour cette année, « la maîtrise de la situation pandémique et le bon déroulement de la campagne de vaccination devraient stimuler le retour graduel de l'optimisme des ménages et des entreprises ». Ce qui devrait se traduire par la reprise de la demande intérieure favorisée par la mise en œuvre des mesures du pacte de relance économique.

Le Haut-commissariat a estimé, en revanche, que « la persistance du niveau élevé du déficit budgétaire devrait entraîner une nouvelle augmentation de la dette publique qui serait couverte en 2021 principalement par le recours au marché domestique et dans une moindre mesure par la mobilisation des financements extérieurs ».

Qu'à cela ne tienne, l'endettement du Maroc reste « à des niveaux encore gérables », a assuré le HCP affirmant que des solutions sont possibles pour en réduire le poids sur le potentiel de croissance.

Alain Bouithy

**Le PIB devrait enregistrer un taux de croissance de 2,9% en 2022 après une reprise de 5,8% prévue en 2021, selon le HCP**

## Dislog Group ouvre son capital à Mediterrania Capital Partners

Dislog Group et Mediterrania Capital Partners ont fait un closing jeudi 15 juillet dernier et annoncent une levée de fonds de 280 Millions de Dirhams au sein de la filiale Dislog Industries.

Suite à cette opération Moncef Belkhatat Président de Dislog Group a annoncé : « Je suis ravi du rapprochement avec Mediterrania Capital Partners. Cela prouve que notre groupe industriel est construit sur des bases solides. L'intégralité du montant levé ser-

ra à acquérir des marques FMCG au Maroc et à l'étranger, nous permettant de doubler notre EBITDA et de mieux préparer Dislog Industries à son introduction en bourse prévue en juin 2024 ».

Hatim Ben Ahmed, Associé de Mediterrania Capital Partners en charge de la transaction, a déclaré : « Au cours de la dernière décennie, Dislog a accumulé l'expérience et la connaissance du marché nécessaires pour maintenir et déve-

lopper sa position dans les différents secteurs qu'il dessert. Grâce à de fortes synergies opérationnelles, l'investissement de MC III dans Dislog permettra au groupe de consolider sa position au Maroc tout en élargissant sa gamme de produits et en entrant sur de nouveaux segments de marché où le potentiel de croissance des produits FMCG est énorme ».

Avec cette levée de fonds, Dislog Group compte renforcer les fonds propres de ses filiales et

de lever une dette supplémentaire de 300 Millions de dirhams lui permettant d'acquérir des marques dans le FMCG au Maroc et accélérer son expansion internationale notamment en Tunisie à travers Dislog Industries Tunisie récemment créée et dotée d'un capital de 6 Millions de Dinars.

Soulignons que lors de cette transaction, Dislog Group a été conseillé par le cabinet juridique Hilmi Law firm et la Banque d'affaires Burj Capital.

# Le Crédit Agricole du Maroc lance le CNEIF Rural

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) a annoncé, lundi, le lancement du Centre national de l'Entrepreneuriat des jeunes et de l'Inclusion financière en milieu rural (le CNEIF Rural).

"Inscrit dans son plan d'actions à destination du monde rural et visant à apporter une contribution active et efficace à la mise en œuvre du Nouveau Modèle de Développement, le Crédit Agricole du Maroc lance le Centre national de l'Entrepreneuriat des jeunes et de l'Inclusion financière en milieu rural: le CNEIF Rural", indique un communiqué du Groupe bancaire.

Premier partenaire du monde rural et agricole, le CAM, fidèle à sa vocation et à son engagement quotidien, s'inscrit dans les objectifs et les perspectives du nouveau modèle de développement et renforce sa mobilisation pour l'enclenchement d'une nouvelle dynamique de création de valeur, à travers la mise en place d'un Centre dédié qui regroupera trois structures, précise le communiqué.

Il s'agit d'un Centre d'études et de recherches qui travaillera sur les thématiques inhérentes à la contribution future du CAM au Nouveau Modèle de Développement. Ce Centre portera pour objectif l'inclusion financière en renforçant

encore plus les programmes d'accompagnement non financier, d'éducation financière et de sensibilisation de la population rurale et de renforcement des capacités des populations agricoles et rurales.

La deuxième structure consiste en un Centre TPE entièrement dédié à l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural et dont la mission est d'accompagner les porteurs de projets dans le cadre du programme "Al Moustatmir Al Qaraoui" en mettant à leur service des ressources humaines hautement qualifiées et spécialisées dans la gestion des projets ruraux et qui assureront la prise en charge et le suivi des projets des jeunes entrepreneurs.

CAM mettra en place, également, un Big data Rural et Agricole dont la vocation est de servir de carrefour de données à l'ensemble de l'écosystème agricole et rural du pays et qui permettra de développer une meilleure synergie entre les acteurs de l'écosystème grâce aux dispositifs d'échanges de données, de proposer un accompagnement financier et technique adapté via une meilleure connaissance des acteurs des chaînes de valeur agricoles, et d'améliorer la résilience à travers une meilleure compréhension des flux et activités dans le monde rural.

"Logé dans un espace de 2.000 m2 et doté de ressources de pointe dédiées, le CNEIF Rural vient ainsi confirmer le rôle prépondérant du Crédit Agricole du Maroc dans l'accompagnement et le financement du développement humain, la banque ayant toujours été au service de l'humain qu'elle place au centre de ses préoccupations au même titre que la solidarité et le soutien aux populations les plus vulnérables", souligne le communiqué.

Le CNEIF Rural permettra au CAM de décliner les orientations inscrites dans son projet d'entreprise à horizon 2025 et qui sont en phase avec les axes stratégiques du Nouveau Modèle de Développe-



ment sur les volets économie, inclusion & solidarité et territoires & durabilité.

Ainsi, sur l'axe relatif à l'Économie, le CAM s'engage à intensifier l'accompagnement financier du secteur de l'agriculture pour en faire le moteur de croissance d'une économie marocaine productive, diversifiée et créatrice de valeur et d'emplois de qualité.

Pour cela, la Banque accompagnera plus fortement la dynamique de modernisation des exploitations agricoles, l'arrimage de l'aval à l'amont agro-industriel dans toutes les filières, les projets d'agrégation et les projets agricoles solidaires. A travers des financements adéquats, elle appuiera l'agriculture nationale pour qu'elle puisse continuer à gagner en productivité et en qualité contribuant ainsi à l'amélioration de sa compétitivité.

Concernant l'axe de l'inclusion financière et de la solidarité, le CAM s'engage à être le porte-drapeau du financement inclusif en milieu rural de sorte à ouvrir tous les champs du possible, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Il œuvrera ainsi pour le renforcement de l'inclusion économique et la participation des jeunes et des femmes et poursuivra ses efforts de bancarisation et de sensibilisation des populations cibles tout en accompagnant les projets structurants au niveau local ou régional dont l'impact économique et social est avéré et ce, à travers la mise en place de montages financiers sécurisés et spécifiques permettant de lutter, in fine, contre toute forme d'exclusion financière.

Concernant l'axe des Territoires et de la durabilité, le CAM s'engage à contribuer à faire des territoires ruraux des pôles de développement économique pour le Maroc. La Banque mettra ainsi en place des financements de l'agriculture qui intègrent les principes de durabilité environnementale et de responsabilité sociale ainsi que des dispositifs de financement et d'accompagnement de la transition verte et des filières favorisant l'innovation et l'intégration industrielle dans tous les territoires.

CAM s'engage, également, à œuvrer en faveur d'une transition verte de l'économie et une résilience des territoires face aux

changements climatiques en faisant de la transition verte de l'économie, notamment de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural un axe stratégique de son développement et en prônant un financement de l'agriculture qui intègre les principes de durabilité environnementale et de responsabilité sociale.

Dans le cadre du même axe, la Banque s'engage à devenir le trait d'union par excellence entre les zones urbaines et rurales en agissant pour renforcer les complémentarités, consolider la solidarité entre urbains et ruraux et encourager la tendance mondiale de l'interconnexion territoriale.

"Avec le lancement de ce nouveau Centre National de l'Entrepreneuriat des jeunes et l'Inclusion financière en milieu rural et la déclinaison des actions de son plan d'entreprise à horizon 2025, le CAM acte pleinement son engagement effectif pour atteindre les objectifs de l'ambition nationale transcrite dans le Nouveau Modèle de Développement et portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste", conclut le communiqué.



Le Centre d'études et de recherches travaillera sur les thématiques inhérentes à la contribution future du CAM au NMD

## L'ONEE met en service une nouvelle adduction pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Aknoul et des communes limitrophes

Le samedi 3 juillet 2021, l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable a procédé à la mise en service de la nouvelle adduction alimentant la ville d'Aknoul (Province de Taza) à partir de l'adduction régionale Bab Louta.

Ce projet, dont le coût global s'élève à 60 Millions DH financé par l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable à travers un prêt contracté auprès des Banques Marocaines,

consiste en la pose de 62 Km de conduites de diamètres variant entre 200 et 315 mm, la construction et l'équipement de cinq stations de pompage et d'un réservoir de 200 m3 de capacité ainsi que la réhabilitation d'un réservoir de 500 m3 de capacité.

En plus de la ville d'Aknoul, la nouvelle adduction permet l'alimentation en eau potable des communes Jbarna et Gzanaya Janoubia, permettant de satisfaire les besoins en eau

potable d'une population de 7 900 habitants.

Par ailleurs, les travaux sont en cours ou programmés pour la desserte en eau potable de trois autres communes relevant des provinces de Taza et Guercif à partir de la même adduction.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement au profit de la ville d'Aknoul qui vient d'être achevé par l'Office et qui a concerné essentiellement le renouvel-

lement du réseau de distribution, la réhabilitation des équipements hydromécaniques des puits et la construction de trois réservoirs de capacité unitaire 40 m3 au niveau des quartiers du réseau haut, pour un coût avoisinant 8 Millions de DH.

Ce projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires et au développement socio-économique de la Région.

# La Femme au colt 45

*Une ode à la passion et à la liberté*  
portée par  
*Sophia Hadi*



Le rideau est tombé, samedi soir sur l'émouvante pièce théâtrale "La Femme au colt 45", de son metteur en scène Nabil Lahlou, jouée du 14 au 17 juillet au théâtre Mohammed V, avec en vedette la comédienne Sophia Hadi.

L'imaginaire créatif et l'amour pour les planches de Nabil ont distingué cette représentation "singulière" d'un texte écrit par l'écrivaine française, Marie Redonnet, qui a été de 2000 à 2004 chargée de mission pour le livre à l'ambassade de France à Rabat, outre une mise en scène porteuse de passion artistique dans les veines et qui fascine par sa touche artistique, marquant d'un sceau le grand retour de la comédie théâtrale après une longue hibernation.

Sophia Hadi, pour sa part, s'est fendue dans le rôle utopique de Lora Sander, une comédienne célèbre qui décide de fuir la guerre, munie d'un colt 45 légué par son père et qu'elle

maniait avec aisance. Sa vie devenue impossible, elle prend le chemin de l'exil et se heurte à la réalité de la cruauté de la vie avec ses atrocités. "La Femme au colt 45" devait avoir lieu en 2020, une semaine avant le confinement, a expliqué Sophia Hadi dans une déclaration à la MAP, confiant sa grande satisfaction et son émotion de voir la pièce revivre grâce à cette représentation théâtrale. Ayant une semaine pour préparer et finir la mise en scène, "ce n'est que maintenant que je peux apprivoiser le personnage de Lora, qui m'habite", a-t-elle dit.

Pendant près d'un an, le personnage l'a accompagné pour le perdre et ensuite le ramener vers elle et le reprendre, à cause des restrictions liées à la Covid-19, notamment la fermeture des théâtres, a-t-elle expliqué. Sophia a précisé que l'espoir de la réouverture des théâtres a maintenu la flamme de son personnage qui l'habitait. "Récelle-

ment c'est sur scène qu'on commence à vivre et à faire vivre le personnage avec l'expérience de l'émotion", s'est-elle amusée à dire.

Lançant un appel à tous les amoureux du théâtre pour soutenir cet art et aux jeunes pour y assister, Sophia Hadi a fait savoir que "La Femme au colt 45" regroupe un riche mélange de genres artistiques, notamment la musique, l'image et le montage vidéo, ce qui est une moderne approche permettant à la jeunesse de s'y retrouver. "Ce soir, c'est la dernière représentation avant une prochaine. Lora Sander va sommeiller et il va falloir la réveiller souvent pour la maintenir en vie et c'est ce qui est dur et frustrant, mais c'est un grand bonheur d'avoir pu la proposer et la faire vivre devant le public malgré la difficulté de la conjoncture actuelle liée à la pandémie", a dit la comédienne.

Concernant la réaction chaleureuse

du public face à cette œuvre, la comédienne de talent a estimé que sa satisfaction était d'avoir du plaisir et de le procurer au public qui, grâce à cette pièce, a pu découvrir une mise en scène magnifiquement réalisée.

L'œuvre fascinante de Marie Redonnet, artistiquement adaptée par Lahlou, qui a fait une apparition furtive sur scène mais bien remarquée par le public, offre aux spectateurs une bouffée d'imaginaire puissant, qui prône la liberté, enrobée d'un accent italien magnifiquement manié par la comédienne Sophia Hadi.

Un monologue poignant, accompagné d'images et une musique qui invite le spectateur à s'imprégner des codes et de l'esthétique de cette œuvre théâtrale, porté par la voix profonde de la comédienne et le plonge dans les rouages des rudes épreuves et de l'abîme d'une souffrance féminine.

Mehdi Ouassat

## "Haut et Fort" de Nabil Ayouch reçoit le Prix du Cinéma Positif à Cannes

Le long-métrage "Haut et Fort" du réalisateur et scénariste Nabil Ayouch, qui était en lice pour la Palme d'Or du festival de Cannes 2021, a reçu le Prix du Cinéma Positif du Festival. Nabil Ayouch a également reçu le prix Best Achievement in Cinema, consécration pour l'ensemble de sa carrière, qui lui a été décerné par l'organisation humanitaire Union-Life International.

Le film a été projeté, jeudi soir en compétition officielle, au Grand Théâtre Louis Lumière, salle mythique du Palais des Festivals de Cannes.

Après le récent dévoilement des premières images de la bande annonce, la projection de ce long-métrage s'est déroulée en présence de l'équipe du film, qui a fait la montée des marches.

Produit en 2021, par Ali'n Productions (Maroc), Les Films du Nouveau Monde (France), en coproduction avec Unité et Ad Vitam (France), avec une durée de 102 minutes, "Haut et fort" raconte l'histoire d'Anas, ancien rappeur engagé dans le centre culturel d'un quartier populaire de la ville de Casablanca.

Encouragés par leur nouveau professeur, les jeunes du centre vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion et s'exprimer à travers la

culture hip-hop.

Qualifié de "Réjouissant" (France Culture), de "Vibrant" (Screen), de "Puissant" (Marianne), de "fort et sincère", (VH Mag), ou d'un "West Side Story Marocain" (Jeune Afrique), "Haut et Fort" a largement été plébiscité par les professionnels du cinéma et par les médias présents à Cannes.

Cette sélection est une première dans l'histoire du cinéma marocain au niveau du prestigieux Festival de Cannes, dont la 74ème édition 2021 s'impose comme l'événement cinéma le plus attendu cette année après la crise sanitaire mondiale.

Le cinéma marocain a déjà participé à des sections parallèles du Festival de Cannes comme "La semaine de la critique", "Un certain regard" ou "La quinzaine des réalisateurs".

"Haut et Fort" est une fiction dans la lignée du travail d'observation et d'introspection proche du terrain que Nabil Ayouch mène depuis des années sur chacun de ses films. Une approche qu'il affectionne particulièrement puisque ce dernier film a vu le jour avec la participation des jeunes du Centre Culturel "Les étoiles de Sidi Moumen", créé par la fondation Ali Zaoua en 2014. Réalisé et écrit par Nabil Ayouch en collaboration avec Maryam Touzani, le film est



un hommage à la jeunesse marocaine.

Il est interprété principalement par Anas Basbousi, ainsi qu'Ismail Adouab, Meriam Nakkach, Nouhaila Arif, Abdou Basbousi, Zineb Boujemaa, Soufiane Bellali, Mehdi Razzouk, Amina Kannan, Samah Barigou, Maha Menan, Marwa Kniniche, Marouane Bennani et Abderahman Errahmani.

La Palme d'or du festival de Cannes de cette année a été attribuée, samedi, à la Fran-

çaise Julia Ducournau, pour son long-métrage "Titane", succédant à "Parasite" du cinéaste sud-coréen Bong Joon-ho, qui avait remporté le prix en 2019.

Le Grand Prix, deuxième prix le plus prestigieux à Cannes, est revenu ex-aequo au cinéaste iranien Asghar Farhadi pour "Un héros" et au réalisateur finlandais Juho Kuosmanen pour "Hytti nro 6" (Compar-timent n°6).

# LeBron James en roi du box-office avec le nouveau Space Jam



"Space Jam: Nouvelle ère" a bondi en tête du box-office nord-américain au cours du week-end avec 31,6 millions de dollars, un record pour un film familial depuis que la pandémie a touché l'industrie du cinéma, selon les chiffres publiés dimanche par un cabinet spécialisé.

Le film, mélange d'animation et de prises de vues réelles, est une suite, 25 ans après, du mythique "Space Jam" original. La superstar actuelle du basket LeBron James est cette fois-ci en tête d'affiche, à la place de Michael Jordan.

Dans ce nouveau volet, LeBron James doit s'allier avec Bugs Bunny et les autres Looney Tunes pour se-

courir son fils, piégé par une entité d'intelligence artificielle.

Malgré les critiques plus que mitigées - le quotidien New York Post le qualifiant notamment d'"abomination" - "Space Jam 2" s'est propulsé en haut des classements, devançant le leader du week-end passé, "Black Widow", dernier Marvel en date.

Ce spin-off des Avengers, dans lequel Scarlett Johansson incarne Natasha Romanoff, tueuse russe devenue super-héroïne, a enregistré 25,6 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche, une forte chute en comparaison des 80,4 millions de dollars obtenus lors de ses premiers jours d'exploitation, selon le cabinet spécialisé Exhibitor Rela-

tions.

À la troisième place du classement figure le thriller psychologique "Escape Game 2: Le monde est un piège" des studios Sony, qui compte 8,8 millions de dollars de recettes.

Le neuvième volet de la saga "Fast & Furious" est à la quatrième place avec 7,6 millions de dollars, pour un total sur quatre semaines de 154 millions de dollars.

Enfin, une autre suite complète ce Top 5: "Baby Boss 2: Une affaire de famille" a récolté 4,7 millions de dollars. Ce film d'animation, qui fait suite au carton "Baby Boss" sorti il y a quatre ans, raconte l'histoire d'un "bébé patron" qui ne laisse personne indifférent.

**Bouillon** de culture

## Britney Spears

Britney Spears assure, dans un long message mis en ligne samedi soir sur Instagram, qu'elle ne chantera plus sur scène tant qu'elle est sous la tutelle de son père. "Je ne vais pas me produire sur scène en ce moment, pas tant que mon père décide ce que je porte, ce que je dis, fais, pense", écrit la reine de la pop dans ce post décousu et au ton véhément. "J'ai fait ça pendant treize ans... J'arrête!", ajoute-t-elle.

L'interprète de "Toxic" et "Baby One More Time" a engagé un combat pour faire lever la tutelle qui lui a été imposée en 2008 après une série de dérapages ultra-médiatisés. Le régime est principalement administré par son père Jamie.

Se disant "traumatisée", "déprimée", Britney Spears, 39 ans, avait livré le 23 juin devant un tribunal de Los Angeles un témoignage explosif, dans lequel elle avait détaillé le contrôle exercé sur sa vie, ses amitiés, ses finances, et même ses moyens de contraception.

Elle a toutefois toujours continué à travailler, produisant trois albums au cours des treize dernières années et chantant régulièrement sur scène à Las Vegas, où elle était artiste en résidence, une expérience à laquelle elle avait mis un terme abrupt en 2019. C'est à peu près à la même période qu'a décollé le mouvement #FreeBritney, orchestré dans la rue et sur les réseaux sociaux par une armée de fans pour la soutenir dans son combat.

Mercredi, l'ancienne enfant star a enregistré une première victoire, une juge l'autorisant à choisir son propre avocat pour se défendre dans cette procédure.



# Le concert caritatif Artrack, une initiative artistique au service de l'éducation



La 2ème édition du concert caritatif Artrack se veut une initiative artistique mettant en avant l'éducation, à travers un soutien direct au profit de jeunes bacheliers sélectionnés sur la base de critères clairement définis, a indiqué la fondatrice du collectif Insane, Rhita Bennis.

Organisée en partenariat avec l'association Ribat Al Fath, cette initiative artistique, qui s'est tenue en fin de semaine, avec la collaboration d'une pléiade de jeunes artistes, a pour objectif de valoriser la scène artistique marocaine et d'utiliser les fonds collectés pour financer des bourses universitaires en faveur de bacheliers défavorisés issus de zones péri-urbaines de Rabat, a relevé Bennis dans sa déclaration à la MAP.

Pour mettre en œuvre cet acte de solidarité, des donateurs et des sponsors ont été invités à

rejoindre cette noble action comme c'est le cas de l'école partenaire Hestim, a fait savoir la fondatrice d'Insane, en marge d'un point de presse, ajoutant que ce partenariat permettra de couvrir les frais liés au concert Artrack de cette année et de soutenir la démarche boursière.

Pour sa part, la coordinatrice de la filière Management à l'école Hestim, Chiraz Brigui, a souligné, que la participation de son établissement à cet événement en tant que partenaire est motivée par l'objectif d'Artrack, qui vise à agir pour la bonne cause en faveur du secteur éducatif.

Témoignant à l'occasion du point de presse, Ikram Al Achhab, étudiante à la Faculté des sciences et techniques (FST) de Settat et bénéficiaire de la bourse d'excellence pour bacheliers défavorisés de zones péri-urbaines de Rabat au titre de l'année 2019,

a fait part de son enthousiasme et souligné l'importance de cette bourse pour son parcours universitaire. Dans la même veine, Khalid El Basiri, étudiant à l'Institut spécialisé de technologie appliquée (ISTA) à Ain Aouda, s'est dit honoré par cette présence qui illustre l'intérêt de ce genre d'initiatives à portée éducative et a rappelé qu'en plus du soutien financier, ce projet lui a conféré une aide morale pour la poursuite de ses études supérieures.

Le concert caritatif Artrack, qui s'est tenu à l'amphithéâtre du parc Hassan II, a connu la participation d'une brochette d'artistes de la scène urbaine marocaine, notamment Plylist, l'interprète du titre à succès "Lili", Rhita Nattah, Figoshin, Asmae Charifi, Nora Toutain, Lina Lahhane et le jeune groupe de rappers O SQUA.

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infox

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIWT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 272021**

Le **18/08/2021 à 10h00** il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.L.E de l'avenue Mohamed VI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

**OBJET :** Reconstruction des ouvrages d'art aux points de coupure situés aux PK 0-400 et PK 5-500 de la RP 1900 dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la D.P.E.L.E de Tiznit, librement et sans charge à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marches.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **150 000,00 Dirhams** (Cent Cinquante Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **16 601 857,90 Dirhams** (16 millions six cent mille six cent quatre vingt sept et 90 cts).

En outre, le présent avis ainsi que le détail des données techniques doivent être confirmés aux dispositions des articles 37, 39 et 41 du décret n° 27-93 relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau ci-dessus.
- Soit déposer leurs offres plus tard dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit, présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les plis, dûment adressés à l'adresse ci-dessus par l'un des 4 itinéraires ci-dessous indiqués :

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les entreprises installées au Maroc :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant de qui s'agit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGÉE	CLASSE MINIMALE
D	DI	2

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique qui précède par le règlement de la consultation.

**N°6674/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIWT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 282021**

Le **18/08/2021 à 11h00** il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.L.E de l'avenue Mohamed VI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

**OBJET :** Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de reconstruction des ouvrages d'art aux points de coupure situés aux PK 0-400 et PK 5-500 de la RP 1900 dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la D.P.E.L.E de Tiznit, librement et sans charge à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marches.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000,00 Dirhams** (Quatre Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **369 888,00 Dirhams** (Trois Cent Six Vingt Neuf Mille Cent Cinquante Huit Dirhams et 00 cts).

En outre, le présent avis ainsi que le détail des données techniques doivent être confirmés aux dispositions des articles 37, 39 et 41 du décret n° 27-93 relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau ci-dessus.
- Soit déposer leurs offres plus tard dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les données justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les laboratoires installés au Maroc :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant de qui s'agit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ,3 ET CQ,4 ET CQ,7	2

- Pour les laboratoires non installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique qui précède par le règlement de la consultation.

**N°6675/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIWT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 302021**

Le **24/08/2021 à 11h00** il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.L.E de l'avenue Mohamed VI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

**OBJET :** Contrôle de qualité des Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et d'égalité de visibilité de la route RR 104 entre ASSAKA et TRICH N'ATHAI A du PK 92-000 au PK 157-500 dans la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la D.P.E.L.E de Tiznit, librement et sans charge à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marches.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 200,00 Dirhams** (Un Mille Deux Cent Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **125 700,00 Dirhams** (Cent vingt cinq mille Sept cent soixante Dirhams et 00 cts).

En outre, le présent avis ainsi que le détail des données techniques doivent être confirmés aux dispositions des articles 37, 39 et 41 du décret n° 27-93 relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau ci-dessus.
- Soit déposer leurs offres plus tard dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit, présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les plis, dûment adressés à l'adresse ci-dessus par l'un des 4 itinéraires ci-dessous indiqués :

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les laboratoires installés au Maroc :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant de qui s'agit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ,16 et CQ,17	3

- Pour les laboratoires non installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique qui précède par le règlement de la consultation.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIWT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 312021**

Le **24/08/2021 à 11h00** il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.L.E de l'avenue Mohamed VI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ci-dessous :

**OBJET :** Contrôle de qualité des Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et d'égalité de visibilité de la route RR 104 entre ASSAKA et TRICH N'ATHAI A du PK 92-000 au PK 157-500 dans la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la D.P.E.L.E de Tiznit, librement et sans charge à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marches.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **1 200,00 Dirhams** (Un Mille Deux Cent Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **125 700,00 Dirhams** (Cent vingt cinq mille Sept cent soixante Dirhams et 00 cts).

En outre, le présent avis ainsi que le détail des données techniques doivent être confirmés aux dispositions des articles 37, 39 et 41 du décret n° 27-93 relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau ci-dessus.
- Soit déposer leurs offres plus tard dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit, présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les plis, dûment adressés à l'adresse ci-dessus par l'un des 4 itinéraires ci-dessous indiqués :

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les laboratoires installés au Maroc :

Les soumissionnaires doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant de qui s'agit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ,16 et CQ,17	3

- Pour les laboratoires non installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique qui précède par le règlement de la consultation.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'ÉTRANGER**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIENET**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°31/2021**

Le 25/06/2021 à 11h00 il sera procédé en séance publique dans le salle de l'Union de la D.P.R.P. de Tienet Avenue Mohamed V Tienet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sus-cité de la manière suivante :

**OBJET :** Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RP 1909 entre Tienet et Aglou du PK 0-000 au PK 44-400 dans la Province de Tienet.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la D.P.R.P. de Tienet. Il peut également être téléchargé sur le site portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 DHS (Deux mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations évaluable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 359 952,1400 Dirhams (Trois cent cinquante-neuf mille neuf cent cinquante deux mille cent quatre-vingt-cinq et 14/100 ds).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux modalités des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-549 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau sus-cité.
- Soit déposer leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tienet.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transférés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du règlement de l'Économie et des Finances n° 20-14 ou 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les plis justificatifs à fournir sont celles présentées par l'article 4 du décret sus-cité.

**Dossier Technique comprenant :**

- Four les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification de la firme et de la certification :

Le candidat peut en présenter une copie scannée, l'original et l'impression de la copie scannée.

RECHERCHER	QUALIFICATION EXIGÉE	CLASSE MINIMALE
A	XI et X3	3

Four les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°6678/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'ÉTRANGER**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TIENET**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°32/2021**

Le 25/06/2021 à 11h00 il sera procédé en séance publique dans le salle de réunion de la D.P.R.P. de Tienet Avenue Mohamed V Tienet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sus-cité de la manière suivante :

**OBJET :** Contrôle de qualité des Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RP 1909 entre Tienet et Aglou du PK 0-000 au PK 44-400 dans la Province de Tienet.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la D.P.R.P. de Tienet. Il peut également être téléchargé sur le site portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200,00 DHS (Cent vingt mille Deux Cent Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations évaluable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 84 966,00 Dirhams (Quatre vingt quatre mille neuf cent soixante DHS et 00 cent).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux modalités des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-549 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau sus-cité.
- Soit déposer leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tienet.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transférés par voie électronique selon les prescriptions de l'article du règlement de l'Économie et des Finances n° 20-14 ou 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les plis justificatifs à fournir sont celles présentées par l'article 4 du décret sus-cité.

**Dossier Technique comprenant :**

- Four les laboratoires installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ: Contrôle de qualité	CQ16 et CQ17	4

Four les laboratoires non installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°6679/PA**

N°	OBJET DE LA CONSULTATION	NATURE	NATURE	NATURE	NATURE
7/08/2021	plus relatives aux Objets suivants	tiré de l'appel d'offres n° 01/2021	des, il sera offert par le service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tienet.	PRÉSENTATION N° 1	PRÉSENTATION N° 1
Dossier technique	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Contenu	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Présentation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de dépôt	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de consultation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de dépôt	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de consultation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir

**N°6681/PA**

N°	OBJET DE LA CONSULTATION	NATURE	NATURE	NATURE	NATURE
17/08/2021	plus relatives aux Objets suivants	tiré de l'appel d'offres n° 01/2021	des, il sera offert par le service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tienet.	PRÉSENTATION N° 1	PRÉSENTATION N° 1
Dossier technique	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Contenu	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Présentation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de dépôt	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de consultation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de dépôt	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir
Modalités de consultation	Il doit être conforme à l'original et certifié conforme à l'original.	à fournir	à fournir	à fournir	à fournir

**N°6680/PA**





**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PORH/11/2021**

**LOCATION LONGUE DUREE DE VEHICULES NEUFS, SANS OPTION D'ACHAT, POUR LE COMPTE DU HOLDING AL OMRANE**

Le marché sera adjugé en lot unique.  
 Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mercrèdi 18 Août 2021 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq, Mail Central -Hay Riad- Rabat.  
 La caution provisoire est fixée à la somme de **7.000,00 DH**.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.  
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

Montant Total Minimum par an en DH TTC	Montant Total Maximum par an en DH TTC
206.640,00	413.280,00

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°6686/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/IG/13/2021**

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU HOLDING AL OMRANE POUR LA DEFINITION D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION (SMAC) SELON LA NORME 37001**

Le marché sera adjugé en lot unique.  
 Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 17 Août 2021 à 10h00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq, Mail Central - Hay Riad- Rabat.  
 La caution provisoire est fixée à la somme de **12.000,00 DH**.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **750.000,00 DH TTC (Sept Cent Cinquante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)**.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°6687/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU**  
**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**LOT N°01**  
 Acquisition de matériel informatique

**LOT N°02**  
 Acquisition de matériel informatique

**LOT N°03**  
 Acquisition de matériel informatique

Le marché sera adjugé en lot unique.  
 Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 20 Juillet 2021 à 10h00** au siège du MENPESRS de Sidi Ifni, Avenue Ibn Abi Abla (Rue de Paris) Sidi Ifni, 8. L'ouverture des plis sera précédée d'une séance d'information.

La caution provisoire est fixée à la somme de **100.000,00 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés publics du MENPESRS.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

Montant Total Minimum par an en DH TTC	Montant Total Maximum par an en DH TTC
100.000,00	100.000,00

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du MENPESRS de Sidi Ifni, Avenue Ibn Abi Abla (Rue de Paris) Sidi Ifni, 8.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°6689/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU**  
**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**LOT N°01**  
 Acquisition de matériel informatique

**LOT N°02**  
 Acquisition de matériel informatique

**LOT N°03**  
 Acquisition de matériel informatique

Le marché sera adjugé en lot unique.  
 Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 20 Juillet 2021 à 10h00** au siège du MENPESRS de Sidi Ifni, Avenue Ibn Abi Abla (Rue de Paris) Sidi Ifni, 8. L'ouverture des plis sera précédée d'une séance d'information.

La caution provisoire est fixée à la somme de **100.000,00 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés publics du MENPESRS.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

Montant Total Minimum par an en DH TTC	Montant Total Maximum par an en DH TTC
100.000,00	100.000,00

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du MENPESRS de Sidi Ifni, Avenue Ibn Abi Abla (Rue de Paris) Sidi Ifni, 8.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°6688/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
CERCLE TALLOUNT  
CAÏDAT ASSAKI  
C/T ASSAKI

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF  
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/BC/ASS/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/BC/ASS/2021, relatif à : **ADDITION D'EAU POTABLE AU CENTRE ASSAKI ET DOUAR BOULGOU (TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU EAU POTABLE DU CENTRE DE LA COMMUNE ASSAKI PREMIERE TRANCHE) COMMUNE ASSAKI PROVINCE DE TAROUDANT.**

A été rectifié comme suit : - Report de la date d'ouverture des plis du 05 Août 2021 à 11h00 au 16 Août 2021 à 13h00.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement

N°6690/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL  
COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA

**DEUXIEME PROGRAMME DE COOPERATION COMPACTE FINANCÉ PAR LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE À TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION - FONDUS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID » AGENCE MCA-MOROCCO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021**

La Commune de Dcheira El Jhadia a conclu un accord de partenariat avec l'Agence Millennium Challenge Account Morocco (MCA Morocco) dans le cadre du Compact II financé par le Gouvernement des États Unis d'Amérique, à travers Millennium Challenge Corporation (MCC), pour sa participation au financement du projet de requalification de la zone industrielle Tassila (Tranche II).

Le 16/08/2021 à 10 H01 sera procédé, dans les bureaux de la Commune sis à l'avenue Abd El Fergane Ait Melloul à l'ouverture des offres concernant les travaux suivants :

**TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA – TRANCHE II**

**CONSTRUCTION DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE TASSILA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA COMMUNE -DCHEIRA EL JIHADIA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Cent mille dirhams (100 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations à réaliser par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **6 395 824,80 DH/TTC (Six millions trois cent quatre vingt quinze mille huit cent vingt quatre dirhams et 80 cts)**

Pour être admissible, les soumissionnaires au Maroc doivent déposer un certificat de qualification et de classification suivant des modalités B.P. délégué par le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Énergie.

Section	Classe minimale	Qualifications exigées
A	3	A2

Les entreprises non établies au Maroc doivent fournir le dossier technique que peut porter la titre BS ou règlement de consultation.

Le contenu, la présentation ainsi que le coût des copies des documents doivent être conformes aux dispositions des art. des 27, 29 et 31 du décret relatif aux marchés publics.

Les documents peuvent :

- Soit Déposer les dossiers de soumission à l'appel d'offres au bureau d'achat de l'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Une réunion de travail est organisée le 02/08/2021 à 10h, et une réunion d'information est organisée le même jour à 11h sur le lien suivant : <https://usfbidweb.xnm.us/?v=03195427&prod=W3s6G2FLRTy7uTe3L0dscEucj2k0T09>

N°6694/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Le Président du Conseil de la Communauté Publique de la Région de Casablanca-Settat

Le Directeur Provincial

Le Directeur Provincial de la Région de Casablanca-Settat

N°6691/PA

Direction Régionale Région Casablanca-Settat  
Direction Provinciale Settat

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE N° DJUST/2021 DU 05/08/2021 A 10 H 30 MIN**

Maître d'ouvrage : la Direction provinciale à Settat du ministère de la Culture et de la jeunesse et des sports-département de la culture-région Casablanca-Settat

OBJET : LA CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR LA CONCEPTION ET LE SUVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A LA VILLE DE HERRAJUJIB-PROJET N° K/D HERRAJUJIB (Arabe/Arabe).

Rectifié le programme de la consultation architecturale et insertion du plan coté.

N°6692/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE SETTAT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Le Président du Conseil de la Communauté Publique de la Région de Casablanca-Settat

Le Directeur Provincial

Le Directeur Provincial de la Région de Casablanca-Settat

N°6693/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGIS-  
TIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE TIZNIT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 26/2021**

Le 17/08/2021 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**OBJET :** Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre pour le contrôle et suivi des travaux de construction de la RP1929 entre Taloust et Tizarkine via Taghawt du PK 0+000 au PK 16+800 sur une longueur de 16,8 kms dans la Province de Tiznit. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8000,00 Dhs (Huit mille Dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 575 280,00 Dirhams (Cinq cent soixante quinze mille Deux cent quatre vingt Dhs, 00Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents sont tenus de produire en plus du dossier technique une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

- Agrément dans le domaine d'activités D4  
- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N° 6695/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE**

**DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CONSEIL PROVINCIAL  
DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT**

**SUR OFFRES DE PRIX  
N° 12/2021/ BP**

Le 13 Juillet 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'alimentation en eau potable des douars de la région Ait Ifred, Commune de Tnine Amellou, Province Sidi Ifni (2ème Tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs (Six Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 399.888,00 dhs (Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Huit Dhs et 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 6697/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE**

**DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES**

**DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT**

**N° : 54/2021/BR**

Le 17/08/2021 à partir de 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etude et assistance technique des travaux de construction et équipement de 24 salles de ressources pour qualification et soutien des enfants

en situation d'handicap au sein des écoles publiques dans la région de l'oriental. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire : 3000,00 DHS (Trois mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 170.496,00 DHS TTC. (Cent soixante-dix mille quatre cent quatre-vingt-seize dhs TTC.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda

Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.

Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

- Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03 1999) pour le domaine D14, D15 et D16 doit être produite.

- Pour les bureaux d'étude étrangères doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

**N° 6698/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE**

**DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DIRECTION GENERAL  
DES SERVICES**

**DDE/5M**

**AVIS DE LA CONSULTA-  
TION ARCHITECTURALE**

**N°24/2021/BP**

**Le17/08/2021à 12 h Il sera**

procédé dans :  
Les bureaux du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour : \*Étude architecturale de création d'une zone d'activité d'artisanat à la CT Tammellalet (Lotissement) le budget prévisionnel maximum, horstaxes, pour l'exécution des travaux réalisés est de 6.500.000,00 dh (Six Millions cinq Cent Mille Dhs).

• Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 8 jomada 1143(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.

• Soit les remettre au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et l et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5Du règlement de la consultation architecturale.

**N° 6699/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE**

**DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT, DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU**

**DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'EQUIPE-  
MENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET**

**DE L'EAU**

**DE KHEMISSSET**

**AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT**

**N°: 30/2021/KH**

Le 12/08/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de mise à niveau du revêtement et reprofilage des accotements de la RP4317 entre les PKS 0+000 et 20+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28.000,00 DH (Vingt huit mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.830.936,00 Dhs (Un million huit cent trente mille neuf cent trente six Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 6700/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE**

**DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT, DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU**

**DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'EQUIPE-  
MENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET**

**DE L'EAU**

**DE KHEMISSSET**

**AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT**

**N°: 31/2021/KH**

Le 12/08/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de réparation des dégâts des crues de la RP4312 survenues en mai 2018 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28.000,00 DH (Vingt huit mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1.875.096,00 Dhs (Un million huit cent soixante quinze mille quatre vingt seize Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad.;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 6701/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPE-  
MENT, DU TRANSPORT, DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU**

**Direction des Systèmes  
d'Information et de la  
Communication  
APPEL D'OFFRES OU-  
VERT**

**SUR OFFRES DE PRIX**

**N° 08/2021-DSIC**

Le Jeudi 09 Septembre 2021 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne-Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE MODÉLISATION DES DONNÉES DU TRANSPORT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la

Communication du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (480 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Di-

rection des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau à l'adresse suivante : Avenue Maâ Al Aynayne-Rabat- Agdal;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la

Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 6702/PA**

**STE ASSAHILI PIECES SARL (A.U)**

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE ASSAHILI PIECES SARL (A.U)

Objet :

- MECANICIEN REPARATEUR.
- MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES.
- MARCHAND DE MACHINES AGRICOLES.

Gérance :

1- Mr. BENAÏSSA SAÏD , Né le 01/01/1965 CIN N° R74875 Demeurant à HAY LAAZIB IMZOUAREN Al Hoceima .

2- Capital : 100.000,00 DH Capital Social

Mr. BENAÏSSA SAÏD ... 1000 PARTS.

Soit au total Mille PARTS 1000 parts

Durée : 99 ans.

Siège Social: HAY LAAZIB IMZOUAREN AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 04/05/2021 /sous le n°3359

**N° 6703/PA**

FinanceCom S.A  
Société Anonyme au capital social de 210.000.000 de dirhams  
Siège social : Casablanca, 81-83, Avenue de l'Armée Royale  
R.C Casablanca n° 35.433 – IF 01031607  
Fusion par absorption de la société FinanceCom par Holding Mezian Benjelloun « H.B.M » (nouvellement dénommée « O CAPITAL GROUP »)  
& Dissolution de plein droit de FinanceCom  
Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du

14 mai 2021, les actionnaires de la société FinanceCom (la « Société ») ont décidé :

- D'approuver la fusion par absorption de FinanceCom par H.B.M (nouvellement dénommée O CAPITAL GROUP) ;
- De prendre acte de la dissolution de plein droit de la Société non suivie par une opération de liquidation, prenant effet le 14 mai 2021.

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Casablanca a été effectué le 9 juin 2021 sous le numéro 782000.

**N° 6704/PA**

SARAYMAH NEGOCE SARLAU  
RC N°322383

Aux termes d'un procès verbal extraordinaire du 28/05/2021, il a été décidé :

- La dissolution anticipée, volontaire et amiable de la société \*SARAYMAH NEGOCE SARLAU\* à compter du 31/05/2021
- la Fixation du siège de liquidation à Casablanca 61 AV LALLA YACOUT ANG MUSTAPHA EL MAANI I ETG N°56
- la Nomination de MR NORD-EDINE JABRANE en qualité de liquidateur de la dite société
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/07/2021 sous n° 786316

**N° 6705/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG  
SAAFBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°27/2021/BP  
Le 17/08/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au

siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : Acquisition de matériels de l'aménagement des espaces vert au profit de la société ABDO IKHWAN SNC à ASSA

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt deux mille soixante seize Dhs 00 Cts TTC (182 076,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

**N° 6706/PA**

**Budget de Casablanca, Budget Prévisionnel de l'Etat, Exercice 2021, Budget Général de l'Etat, Budget Communautaire, Communauté Urbaine de Casablanca**

**Appels de soumission équipés matériels à la construction**

Les Présidents de la communauté Urbaine de Casablanca ont procédé le 14 Août 2021, à l'ouverture des plis relatifs à l'acquisition de matériels publics dans les équipements et l'infrastructure administrative, à savoir :

**Lot N° 01**

N° d'Appel d'Offre	Partenaire	Montant
01	Wahame	0
02	Citizone	0

**Partenaires des lots 1 à 3 : La partie de construction**

**Lot N° 02**

N° d'Appel d'Offre	Partenaire	Montant
01	Wahame	0
02	Citizone	0
03	Wahame	0
04	Citizone	0
05	Wahame	0
06	Citizone	0
07	Wahame	0
08	Citizone	0
09	Wahame	0
10	Citizone	0
11	Wahame	0
12	Citizone	0
13	Wahame	0
14	Citizone	0
15	Wahame	0
16	Citizone	0
17	Wahame	0
18	Citizone	0
19	Wahame	0
20	Citizone	0
21	Wahame	0
22	Citizone	0
23	Wahame	0
24	Citizone	0
25	Wahame	0
26	Citizone	0
27	Wahame	0
28	Citizone	0
29	Wahame	0
30	Citizone	0
31	Wahame	0
32	Citizone	0
33	Wahame	0
34	Citizone	0
35	Wahame	0
36	Citizone	0
37	Wahame	0
38	Citizone	0
39	Wahame	0
40	Citizone	0
41	Wahame	0
42	Citizone	0
43	Wahame	0
44	Citizone	0
45	Wahame	0
46	Citizone	0
47	Wahame	0
48	Citizone	0
49	Wahame	0
50	Citizone	0
51	Wahame	0
52	Citizone	0
53	Wahame	0
54	Citizone	0
55	Wahame	0
56	Citizone	0
57	Wahame	0
58	Citizone	0
59	Wahame	0
60	Citizone	0
61	Wahame	0
62	Citizone	0
63	Wahame	0
64	Citizone	0
65	Wahame	0
66	Citizone	0
67	Wahame	0
68	Citizone	0
69	Wahame	0
70	Citizone	0
71	Wahame	0
72	Citizone	0
73	Wahame	0
74	Citizone	0
75	Wahame	0
76	Citizone	0
77	Wahame	0
78	Citizone	0
79	Wahame	0
80	Citizone	0
81	Wahame	0
82	Citizone	0
83	Wahame	0
84	Citizone	0
85	Wahame	0
86	Citizone	0
87	Wahame	0
88	Citizone	0
89	Wahame	0
90	Citizone	0
91	Wahame	0
92	Citizone	0
93	Wahame	0
94	Citizone	0
95	Wahame	0
96	Citizone	0
97	Wahame	0
98	Citizone	0
99	Wahame	0
100	Citizone	0

**Partenaires des lots 1 à 3 : La partie de construction**

Le public intéressé peut consulter le règlement de consultation :

- Principes de la CDM
- Les conditions prévisionnelles
- Les modalités de paiement des avances

Les concurrents intéressés peuvent télécharger les documents de l'appel d'offres sur le site www.marchespublics.gov.ma

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG  
SAAFBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°27/2021/BP  
Le 17/08/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au

**LOT N° 01**

Acquisition de matériels de l'aménagement des espaces verts au profit de la société ABDO IKHWAN SNC à ASSA

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être télécharge à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre vingt deux mille soixante seize Dhs 00 Cts TTC (182 076,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

**N° 6707/PA**

**CONSTITUTION**  
Dénomination: Sté  
«H.53.TRANS» SARL/AU.  
Activité: Transport de Marchandises pour le compte d'autrui.  
Adresse: 57 Bd Derfoufi Imm Douhi Etage 1 Aptt N°2 Oujda.  
Capital social: 100.000,00 Dhs.  
Durée: 99 ans.  
Associé Gérant Unique: Mr CHOUCHOUH Hssane C.I.N n° FG143.  
R.C N°: 37721 au Tribunal de Commerce Oujda.  
N° 6709/PA

**DISTELLER AND KEMICALS MAROC AU CAPITAL SOCIAL:** 100.000,00 Dirhams  
**SIÈGE SOCIAL:** Angle Bd Palestine et Bd Houria-KissariatAhrabar 2ème Etage Appartement N° 3 El Alia Mohammedia.  
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 06/07/2021, les associés de la société DISTELLER AND KEMICALS MAROC ont décidé et approuvé ce qui suit :  
- Monsieur HICHAM CHAHOUI en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit cède et transporte à Mme SOUAD MEDKOUR qui accepte, soit les Cent Soixante (160) parts sociales de 100(Cent) Dhs chacune et entièrement libérées.  
- Madame HIND MEDKOUR en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit cède et transporte à Mme SOUAD MEDKOUR qui accepte, soit les Cent Soixante Dix (170) parts sociales de 100(Cent) Dhs chacune et entièrement libérées.  
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 14 /07/2021 sous le n° 1637  
N° 6710/PA

Arrêté du Gouverneur N° 53  
Il sera procédé à l'ouverture d'une enquêtepublique du 10 Aout 2021 au 31 Aout 2021 au niveau de la commune de Jouamaâ, province Fahs-Anjaconcernant l'Etude d'Impact Environnemental du Projet d'extension de l'activité de l'usine de pièces automobiles de MARELLIMOROCO LLC installéesur la plateforme industrielle (P21) de Tanger Automotive City (TAC)- Commune de Jouamaâ - Tanger.  
Le dossier de l'enquête publique accompagné de cet avis ainsi que les registres seront mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet pendant (20) jours correspondant à la durée de déroulement de l'enquête publique.  
L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique reste affiché à la commune de Jouamaâpendant 15 jours au moins avant la date d'ouverture de celle-ci et durant les (20) jours de déroulement de l'enquête publique.  
N° 6711/PA

**STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL**  
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca  
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99  
\* MAROC PRO CHEMIE \*  
Constitution  
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/07/2021 enregistré le 05/07/2021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
- Dénomination : Société « MAROC PRO CHEMIE » S.A.R.L.A.U  
- Objet :  
- La Distribution et La Fabrication de Tous Produits Cosmétiques de Colorants de Nettoyage et de peintures  
- La Distribution de Tous Produits Cosmétiques et de Nettoyage  
- Prestation de tous services.  
- Siège Social : N° 12, RUE SABRI BOUEJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, CASABLANCA  
- Durée : 99 ans.  
Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :  
- Mr EL HANOUDI OMAR 1.000 Parts  
- Gérance : La société administrée et gérée par Mr EL HANOUDI OMAR, gérant unique.  
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.  
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 15/07/2021 Sous N° 787168. RC N° 511055 / Casablanca. 13/07/2009  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE  
N° 6712/PA

**LUX IMMO SARL**  
Au capital de 300 000 Dhs  
Siège social : 10, Bd de la Liberté 3ème Etage Aptt. 6 Quartier Alsace Loraine-Sidi Belyout-Casablanca  
RC: 326725 - IF: 15253344  
Démission des co-gérants  
Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 01 Avril 2021, L'associé unique décide en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :  
- Démission des co-gérants de la société Mr. Mohssin GUNNOUNI titulaire de la CIN N° BE887382 et Mr. Ahmed BENCHAOUI titulaire de la CIN N° PH808538, et nomination d'un nouveau gérant Mr. ALFRED ALYSON STANLEY titulaire du Passeport N°086325717.  
- Modification corrélative des statuts,  
- Pouvoirs à donner,  
Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25 Juin 2021 sous le N° 784339.

Pour avis, le gérant  
N° 6713/PA

**FASTLOOG SARL**  
Au capital de 800 000 Dhs  
Siège social : Rue Bachir Elaalej, le Louvre Center, 1er étage, N°6 Casablanca  
RC: 333219 - IF: 15275111  
Cession des parts  
Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 05 Juillet 2021, Les associés décident en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :  
- Approbation de la cession de parts intervenues entre Mr Mohamed EL MISSAOUI titulaire de la CIN N° BK130368, Mr Mohamadi KALAI titulaire de la CIN N° S186194 et Mr Mourad EL MISSAOUI titulaire de la CIN N° BK151486 Cédants d'une part, et La Société ACTION NORD IMMOBILIERE SARL AU Inscrit au registre du commerce de Casablanca, sous le numéro 472611, représenté par Mr. Zygfryd Jozef LANGER titulaire du passeport N° EH2099311 cessionnaire d'autre part.  
- Transformation de la forme juridique de la société de SARL en SARL d'associé unique  
- Démission du gérant de la société Mr Mohamed EL MISSAOUI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nommer Mr Zygfryd Jozef LANGER gérant Unique de la société.  
- Modification corrélative des statuts,  
- Pouvoirs à donner,  
Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de casablanca le 16 juillet 2021 sous le N° 787247.  
Pour avis, le gérant  
N° 6714/PA

**NEW BRIQUE SARL AU**  
Au capital de 430 000 Dhs  
Siège social : 228 Rue Abou Ziad Doudoussi, Maarif Casablanca  
RC: 450151 - IF: 40259160  
Démission du gérant  
Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 09 Février 2021, L'associé unique décide en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :  
- Démission du gérant de la société Mr. Hassan HASANI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nomination de Mr. ALFRED ALYSON STANLEY gérant Unique de la société.  
- Modification corrélative des statuts,  
- Pouvoirs à donner,  
Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15 Juillet 2021 sous le N° 787119.  
Pour avis, le gérant  
N° 6715/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE MOULAY  
AISSA BEN DRISS  
AVIS D'APPELS

**D'OFFRES OUVERT**  
N° : 01/2021/CT MABD  
Le Mardi 17/08/2021 à 10H du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Moulay Aissa Ben Driss sis au centre d'Ait Attab, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :  
Fourniture de matériel électrique et d'eau potable  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Président de la commune Moulay Aissa Ben Driss.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt-cinq mille Dirhams (25.000,00 Dhs).  
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Deux cent trente-Quatre mille trois cent soixante dirhams, 00 cts,(234.360,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du monsieur le président de la commune Moulay Aissa Ben Driss ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;  
- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés public.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation ; à savoir :  
1- Dossier administratif comprenant  
a) La déclaration sur l'honneur  
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.  
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
d) L'attestation ou copie certifiée conforme de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.  
e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.  
f) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce,  
N.B : Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces visées e) et f), ci-dessus et à défaut, une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAOUIRA  
D.G.S  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 28/2021/BP  
Le 11/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : Travaux de pavoisement et motif à la ville d'Essaouira Province d'Essaouira.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale des Services au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante mille (40 000,00 DH) Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Deux million cent douze mille Dirhams T.T.C (2 112 000,00 DH T.T.C).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Générale des Services au Conseil Provincial d'Essaouira.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction précitée.  
- Soit envoyer par voie électronique  
- Soit les remettre au président de la commission

ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine.  
2- Un dossier technique comprenant  
a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.  
3- Pièces complémentaires  
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé à la dernière page avec la mention manuscrite « lu et accepté » et paraphé sur toutes les pages ;  
- Le règlement de la consultation signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages.  
N° 6716/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAOUIRA  
D.G.S  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 28/2021/BP  
Le 11/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : Travaux de pavoisement et motif à la ville d'Essaouira Province d'Essaouira.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale des Services au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante mille (40 000,00 DH) Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Deux million cent douze mille Dirhams T.T.C (2 112 000,00 DH T.T.C).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Générale des Services au Conseil Provincial d'Essaouira.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction précitée.  
- Soit envoyer par voie électronique  
- Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les échantillons, catalogue, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la direction générale des services du conseil Provincial d'Essaouira avant le 10/08/2021 à 15H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogue ou autres).  
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.  
N° 6717/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH  
PROVINCE  
D'EL HAOUZ  
GROUPEMENT DES  
COMMUNES  
D'HYGIENE  
TAHANNAOUT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° 02/2021  
SEANCE PUBLIC  
Il sera procédé le Jeudi 12 Aout 2021 à 10 h de matin dans le bureau de Mr le président de groupement des communes d'hygiène Tahannaout à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre sur offre des prix pour : fourniture et installation de « matériel funéraire et accessoires » destinés au groupement des communes d'hygiène Tahanaout - province El Haouz  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau d'ordre de groupement des communes d'hygiène Tahanaout  
Et on peut le retirer aussi sur le site : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt cinq mille dhs).  
• L'estimation des couts des travaux est fixée à la somme de : 890 364,00dhs (huit cent quatre vingt dix mille trois cent soixante-quatre dirhams ,TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts du dossier des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le d'ordre de groupement des communes d'hygiene tahanaout  
• soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 6718/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE TAROU-DANT  
CERCLE TALIOUINE  
CAIDAT ASSAKI  
C/R ASSAKI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
03/B.C/ASS/2021  
SÉANCE PUBLIC

Le 16/08/2021 à 11 H. Il sera procédé, dans la salle de réunions de la CT ASSAKI, L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, concernant : CONSTRUCTION DU RESERVOIR SEMIENTERRE DE CAPACITE DE 20M3 POUR DESSERVIR LES DOUARS ANDOUR, TAYERT, SAOLILA ET IKERMECHA RELEVANT

DE LA C.T ASSAKI DE LA PROVINCE DE TAROU-DANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service des marchés de la CT ASSAKI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5.000,00dhs) cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (109 332.00 dhs) Cent Neuf Mille Trois Cent Trente Deux Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 27,29, 31et 148du décret n°2.12.349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau D'ordre De La CT ASSAKI;

- Soit Déposer Contre Révisé Leurs Plis Au Service des Marchés de la Commune.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics suite à l'Arête du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (24 septembre 2014); [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultations.

Observation : Le Dossier A

Présenter Par Chaque Concurrent Est Mis Dans Un Pli Fermé Portant les Mentions Citées En Article N° : 29 De Décret N° :

2.12.349 Du 20mars 2013 Relatif Aux Marchés Publics.

N° 6719/PA

وزارة الداخلية  
جهة فاس مكناس  
مصلحة بولمان  
جماعة تالوت  
الشؤون الإدارية والتقنية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
لولوج لدرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

يعلن رئيس الجماعة الترابية تالوت، بأنه تقرر إجراء بتاريخ: 21 شتت 2021 جماعة

تالوت : امتحان الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين القاطنين لجماعة تالوت.

يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والمتفرجين على اقلية 6

سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

عند المناصب المتبارى بشأنها منصف واحد.

فعلى من يهمهم الأمر تقديم طلبات المشاركة في الامتحان إلى مصلحة الشؤون الإدارية

والتقنية (المورد البشرية) جماعة تالوت قبل : 16 شتت 2021 و هو آخر أجل لقبول طلبات

التوظيف.

N°6720/PA



AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 02/2021

Le 16/08/2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la commune de KHMISSAT CHAOULA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : Travaux d'alimentation en eau potable des douars : OULED BOUNIE, SBABRA, OULED SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la commune de KHMISSAT CHAOULA.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq Mille Dirhams (25.000,00) dhs).

- L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage pour Travaux d'alimentation en eau potable des douars : OULED BOUNIE, SBABRA, OULED SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT est fixée à la somme de Neuf Cent Quarante Trois Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Dirhams TTC (943.390, 00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique de la commune de KHMISSAT CHAOULA ;

- soit les déposer contre révisé au bureau concerné ;

- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'Article 6 du Décret n° 20-14 du 08/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux en coordination avec le service technique de la commune de KHMISSAT CHAOULA le 09/08/2021 à 11H.

Les presses, s'il en venait à l'encre, sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

IL EST EXIGÉ POUR LE PRÉSENT APPEL D'OFFRES LE SECTEUR, LA CLASSE MINIMALE ET LES QUALIFICATIONS SUIVANTES

Secteur	Qualification	Classe
C	CI	3

N°6721/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Unité des Avenues le Prince Héritier My El Hassan Imouchel 76-Oujda à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix, éligibles ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Chiffre global (MAD TTC)	Estimation de l'adjudicataire (MAD TTC)	Date d'ouverture des plis	Forme justificative de l'offre
03/02/AREPO	Assainissement collectif et réseau des égouts de construction de la ville neuve de Talioine (secteur : KH19 avec 4 RTAGS) et douars Ouled Boune, SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT.	300000	2430000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre
03/02/AREPO	Assainissement collectif et réseau des égouts de construction de la ville neuve de Talioine (secteur : KH19 avec 4 RTAGS) et douars Ouled Boune, SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT.	300000	1480000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre
03/02/AREPO	Assainissement collectif et réseau des égouts de construction de la ville neuve de Talioine (secteur : KH19 avec 4 RTAGS) et douars Ouled Boune, SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT.	300000	1940000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre

PROVINCE REPO	Objet	Chiffre global (MAD TTC)	Estimation de l'adjudicataire (MAD TTC)	Date d'ouverture des plis	Forme justificative de l'offre
03/02/AREPO	Etude de construction des réseaux collectifs de la Région de l'Océan Atlantique Oriental (secteurs : Province de Settat, Douars : SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT) :	300000	1940000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre
03/02/AREPO	Etude de construction des réseaux collectifs de la Région de l'Océan Atlantique Oriental (secteurs : Province de Settat, Douars : SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT) :	300000	1480000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre
03/02/AREPO	Etude de construction des réseaux collectifs de la Région de l'Océan Atlantique Oriental (secteurs : Province de Settat, Douars : SBABRA, Ouled SLLI, LAMNAASSA, TAMARID, SIWATLA ET SNANKA A LA CT DE KHMISSAT CHAOULA PROVINCE DE SETTAT) :	300000	2430000	16/08/2021 à 12H00	Écriture et 5 exemplaires de l'offre

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Éducation des Projets de l'Océan Atlantique Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

✓ Soit déposer contre révisé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Éducation des Projets de l'Océan Atlantique Oriental, s/ Avenue le Prince Héritier My El Hassan Imouchel 76-Oujda ;

✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau public ;

✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°6722/PA

SOCIÉTÉ RUCHE D'EUROPE  
STE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL :  
173 AVENUE MERS SULTAN, ROND POINT D'EUROPE, CASABLANCA.  
CONSTATATION DE DECES D'UN ASSOCIE.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/05/2021. Les associés de la Société « RUCHE D'EUROPE ». Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de ladite société pour décider ce qui suit :

- CONSTATATION DE DECES D'UN ASSOCIE (HAMDOUNE MOHAMMED).

- ATTRIBUTION DES PARTS DE L'ASSOCIE DECEDE A SES HERITIERS.  
- CONSTATATION DE LA NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL.

- MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS. Le dépôt légal est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18 juin 2021 sous le Numéro : 783307.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE.

N° 6723/PA

Eternel Consulting  
Cabinet d'Audit  
Comptable  
Constitution  
d'une SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14-06-2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : «Sistradoc»  
Siège social : 16, rue Jilali Al Orabi 8 Etg Av des FAR Casablanca.

Objet social : Import-export, distribution des produits électronique et informatique.  
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000 DH (Cent mille dirhams), divisé en 1000 parts sociales de valeur nominale de 100 (cent) dirhams chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, appartenant à l'associée unique :

Mme Wu Suping  
- La société est administrée, gérée par son associée unique Mme Wu Suping, de nationalité chinoise, titulaire de la carte de séjour N° BE80379H.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05-07-2021 sous le N° 785458.

N° 6724/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la région de Casablanca – Settat  
Province Sidi Bernoussi  
Secrétariat général D.U.E  
En application de la décision de M. le gouverneur de la province Sidi Bernoussi, N° 55 en date du 13 Juin 2021.

En application du décret n° 02-04-564 en date du 5 Di

Al Quida 1429 (4 Novembre 2008), fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis au EIE.

Sera ouverte à partir du 29 Juillet 2021 et pendant 20 jours une enquête publique à l'arrondissement de Sidi Bernoussi cercle zone industrielle province Sidi Bernoussi relative au projet d'extension du centre de tri et de recyclage des déchets à Sidi Bernoussi.

Le dossier complet relatif à cette enquête publique ainsi que le registre où seront consignées les remarques et suggestions des habitants, seront déposés au siège de l'arrondissement Sidi Bernoussi cercle zone industrielle province Sidi Bernoussi, et y seront disponible pendant toute la période de l'enquête publique (du 29 Juillet 2021 au 19 Août 2021).

N° 6725/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT  
CHP MOULAY ABDELLAH  
DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 6/2021

(Séance publique)  
Le 19/08/2021 à 10H, il sera procédé, dans la salle de réunion du CHP de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Achat des imprimés standards destiné au C.H.P de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 189.846,00(Cent quatre vingt neuf mille huit cent quarante six dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
\*Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable : Avenue Hassan II, Mohammedia.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

\*Soit les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

\*Soit les effectuer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés à l'unité de gestion financière et comptable avant 18/08/2021 à 12H (date limite pour dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 de règlement de consultation.

N° 6726/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA SANTE  
DELEGATION REGIONALE TANGER-TETEOUAN  
DELEGATION DE CHEFCHAOUEN  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/DMS/2021

\* SEANCE PUBLIQUE \*  
Le Mardi 07 Septembre 2021 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux des services des marché de la délégation provinciale de la santé de chefchaouen à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes Architecturales et Suivis des travaux Relatif à la reconstruction de 2 centres de santé (KAA ASRAS et TANAKOB) et 13 logements de fonction (3 à Bni Derkoul -2 à Bab Berred -2 à Tanakob - 2 à Assifane et 2 à Ouaouzgane.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé de Chefchaouen il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 4 834 000,00 (Quatre Million Huit Cent Trente Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des services des marchés de cette Délégation ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.

N° 6727/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL D.B.M.

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS  
Le 17/8/2021, il sera procédé dans les bureaux du

secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

• 17/2021/INDH A10 H TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES RELEVANT DES CTS : DZOUZ-FRAITAOUED LAKHDER - M A R B O U H - O D YAAGOUB ; PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 215 384,00DHS (Cinq Millions Deux Cent Quinze Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dhs).

• 18 /2021/INDH A11 H TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES RELEVANT DES CTS : JBIL- OD KHALOUF-SAHRIJ- SIDI AISSA BEN SLIMANE-ZEMRANE CHARQUIA ET ZEMRANE PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 617 527,60 (Cinq Millions Six Cent Dix Sept Mille Cinq Cent Vingt Sept Dhs.60 Cts).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant les ouvertures des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe

minimale et les qualifications ci-après :  
Secteur : BClasse : 3Qualification : B1-B5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 6728/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Direction Régionale Casablanca-Settat  
DELEGATION HAY HASSANI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021

Le 02/09/2021 à 10h, Il sera procédé dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la préfecture Hay Hassani sis à angle Rue SLDIKHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'achat de services liés aux prestations de dialyse au profit des malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminale, relevant de la Délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

Montant maximum : 4 547 400,00 DH (Quatre million cinq cent quarante sept mille quatre cent dirhams).

Montant minimum : 4 375 800,00 DH (Quatre million trois cent soixante quinze mille huit cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à l'adresse précitée.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6729/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
du Equipement,  
du Transport, de la  
Logistique et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2021/DGM  
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 18/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n° 15/2021/DGM, pour l'ACHAT ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (Vingt cinq mille dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 949950 Dirhams (Neuf cent quarante-neuf mille Neuf cent cinquante dirhams TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés avant le 17/08/2021 à 10 h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6730/PA

**CONSTITUTION**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/03/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : Sté « DROFFRAME PROD » SARL/AU  
Objet : Production Audiovisuelle  
Siège social : Angle Avenue des FAR et Rue d'Alsace, Etage 3, Bureau N°12  
Durée : 99ans  
Capital social : 100 000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00dh chacune, entièrement libérées.  
Mr HAIMER SAMI : 1000parts sociales  
TOTAL : 1000parts sociales  
Gérance : Mr. HAIMER SAMI gérant CIN T244489 ICE : 002792091000003 RC : 27713 IF : 50171902 TP : 39579376

N° 6731/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture  
Direction Régionale de la culture Tanger Tétouan Al Hoceima  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°

**03/DRCTTH/2021  
SEANCE PUBLIQUE  
(MARCHÉ RECONDUCTIBLE)**

Le mercredi 11/08/2021 à 10H, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le Directeur Régional de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger. BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 03/DRCTTH/2021 ayant pour objet : l'entretien des espaces verts des établissements culturels relevant de la direction régionale de la culture région Tanger Tétouan Al Hoceima -Lot Unique  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger ; Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille (40 000,00) dirhams.  
L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme T.T.C de : UN MIL-

**LION QUATRE CENT QUARANTE SEPT MILLE CINQ DIRHAMS ET DIX SEPT CENTIMES (1 447 005.17 Dhs).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima ;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation  
N° 6732/PA

**Horoscope du jour**

 <b>21 mars - 19 avril</b>	<b>Bélier</b> Des relations un peu troubles se nouent dans votre dos. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre mais néanmoins sachez garder un œil attentif sur cette affaire car vous saurez le moment venu pour renvoyer la balle. A bon entendre, salut !	 <b>23 septembre - 22 octobre</b>	<b>Balance</b> Vous faites preuve de beaucoup d'imagination. Vous cherchez de nouvelles sources d'énergie pour être au mieux de votre forme. Attention de ne pas faire d'abus de stimulants, si vous ressentez de la fatigue, reposez-vous et n'hésitez pas à consulter.
 <b>20 avril - 20 mai</b>	<b>Taureau</b> Vous liez connaissance avec une personne qui pourrait avoir une influence très favorable sur le déroulement de votre vie personnelle. Remettez votre orgueil à sa place et n'hésitez pas à lui demander de l'aide. La chance sera là tout près, vous pourriez très bien réussir.	 <b>23 octobre - 21 novembre</b>	<b>Scorpion</b> Une difficile négociation s'engage sur un terrain qui paraît mouvant et vous savez survoler les événements avec élégance. Vous pourriez récolter prochainement les fruits d'une semence intelligemment répandue dans diverses directions. Ne vous impatientez pas.
 <b>21 mai - 20 juin</b>	<b>Gémeaux</b> Une ambiance des plus agréables vous charmera. Attendez-vous à connaître une agréable surprise vous concernant. Tous les espoirs vous sont permis à condition de ne pas commettre de bévue. Restez néanmoins sur vos gardes car on vous attend au coin du bois.	 <b>22 novembre - 21 décembre</b>	<b>Sagittaire</b> Vous saurez bien mener votre barque dans un dédale de possibilités. Une proposition subtile que l'on vous fera risque de vous charmer. Mais vous saurez résister aux appels ce qui vous permettra de sortir victorieusement de ce labyrinthe compliqué.
 <b>21 juin - 22 juillet</b>	<b>Cancer</b> Vous avez un virage difficile de votre vie à négocier. Mais la chance va surgir brusquement au moment où vous vous y attendez le moins. Tout va vite changer si vous avez la sagesse de saisir les belles opportunités qui vous sont offertes. Ne laissez pas votre chance s'envoler.	 <b>22 décembre - 19 janvier</b>	<b>Capricorne</b> Vous allez penser que c'est un moment décisif pour vous. Il faudra prendre la décision sans trop tarder. Ne vous laissez pas suspendre par cette nouvelle opportunité qui arrive à propos. Il faut vous préparer psychologiquement à recevoir une récompense bien méritée.
 <b>23 juillet - 22 août</b>	<b>Lion</b> Vous risquez d'avoir des relations difficiles avec les autres. Mais vous allez pouvoir vous exprimer. Profitez-en pour dire ce que vous pensez. C'est l'opportunité à saisir car vous avez acquis l'expérience nécessaire pour avoir le droit de parler ouvertement et on vous écouterait.	 <b>20 janvier - 18 février</b>	<b>Verseau</b> On risque de parler de vous avec une certaine rancœur et pourtant vous faites tout ce qu'il faut pour qu'on vous oublie. Les éloges et les compliments ne font pas partie du programme ce qui ne modifie en rien vos sentiments. Vous saurez éviter les moqueries cruelles.
 <b>23 août - 22 septembre</b>	<b>Vierge</b> Des problèmes dans vos relations amicales pourraient survenir si vous ne prenez pas garde à ce que vous dites. Faites largement preuve de discrétion. Gardez le silence sur un point de vue qui paraît discutable. Les choses vont très nettement s'améliorer grâce à votre réserve.	 <b>19 février - 20 mars</b>	<b>Poissons</b> Des changements vont survenir car vous êtes dans une période transitoire. Cela se précipitera sur votre entourage immédiat. Faites preuve d'énergie car vous seriez dépassé par ce qui est autour de vous. Réorganisez-vous en transformant votre emploi du temps.

**Sur vos petits écrans**

**M A R D I**



07:00 : Lecture du Saint Coran  
07:05 : Tinoubka  
07:40 : Ichaa Mamlaka  
08:30 : Arroud  
09:30 : Amouddou  
10:25 : Koloub Tayha Ep8  
11:25 : Nhar mebrouk Ep 10  
11:40 : Marhba bi Shabi Ep 29  
12:10 : Merdi mimtou Ep 9  
12:25 : Rass Lamhayen Ep 2  
13:00 : JT Addahira  
13:20 : Al Wajh Al Akhar Ep 15  
14:00 : JT en Amazigh  
14:20 : JT en Espagnol  
14:40 : Chabab Mamlaka Ep 10  
14:50 : Noujoum Al Aoula  
17:00 : Amouddou  
18:00 : Merdi Mimtou Ep 9  
18:10 : Nadoua de L'Aid Adha  
18:50Majala Jihaouiya  
19:00 : JT en Français  
19:20 : Marhba Bi Shabi 18  
19:50 : Chabab Mamlaka Ep11  
20:00 : Nhar mebrouk Ep 10  
20:25 : Rass Lamhayen Ep3  
21:00 : JT Principal  
22:00 : Chabab Fi Wajih  
23:00 : Une heure en enfer  
00:00 : Dernier bulletin d'information  
00:20 : Takchira  
02:00 : Canal Atlas  
03:00 : Wajh Al Akhar Ep 15  
03:30 : Koloub Tayha Ep8  
04:30 : Tinoubka  
05:00 : Ichaa Mamlaka  
06:00 : Arroud



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M  
07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:35:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
08:30:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA  
09:25:00 : SERIE : La bass walou bass  
09:45:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
09:55:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
10:40:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
10:50:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : KOULNA JIRANE  
12:30:00 : CAPSULE SUCCESS STORY OFPPT  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:35:00 : FEUILLETON : FADILA  
15:50:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ  
16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
17:50:00 : DESSIN ANIME : Glumpers  
17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE  
18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
18:15:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:35:00 : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA  
23:15:00 : SERIE : ILA AL ABAD  
00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
01:35:00 : J'AI TANT DE CHOSSES A VOUS DIRE  
02:30:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A  
03:20:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
04:10:00 : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
05:00:00 : La musique dans la vie

**M E R C R E D I**



07:00 : Lecture du Saint Coran  
07:05 : Tinoubka  
07:40 : Ichaa Mamlaka  
08:35 : Haya Aala Falah  
09:25 : Kouloub Tayha Ep 9  
10:30 : Soirée Andalous  
11:25 : Nhar mebrouk Ep 11  
11:40 : Marhba bi Shabi Ep 30  
12:10 : Merdi mimtou Ep 10  
12:25 : Rass Lamhayen Ep 3  
13:00 : JT Addahira  
13:20 : Al Wajh Al Akhar Ep 16  
14:00 : JT en Amazigh  
14:20 : JT en Espagnol  
14:40 : Chabab Mamlaka Ep 11  
14:50 : Soirée Artistique  
16:10 : Aami Noufel  
18:10 : Oujouh Azrou  
18:50 : Majala Iktissadia  
19:00 : JT en Français  
19:20 : Marhba bi Shabi Ep30  
19:50 : Chabab mamlaka Ep12  
20:00 : Nhar Mabouk Ep12  
20:25 : Rass Lamhayen Ep 4  
21:00 : JT Principal  
22:00 : Koula w Trikou Ep 19  
22:33 : Koula w Trikou Ep 20  
23:10 : Soirée Aid Adha  
00:50 : Dernier bulletin d'information  
01:10 : Al Bouyout Assrar Ep25  
02:10 : Haya Aala Falah  
03:00 : Al Wajh Al Akhar Ep 16  
03:30 : Kouloub tayha Ep 9  
04:30 : Tinoubka  
05:00 : Ichaa Mamlaka  
06:00 : Amouddou

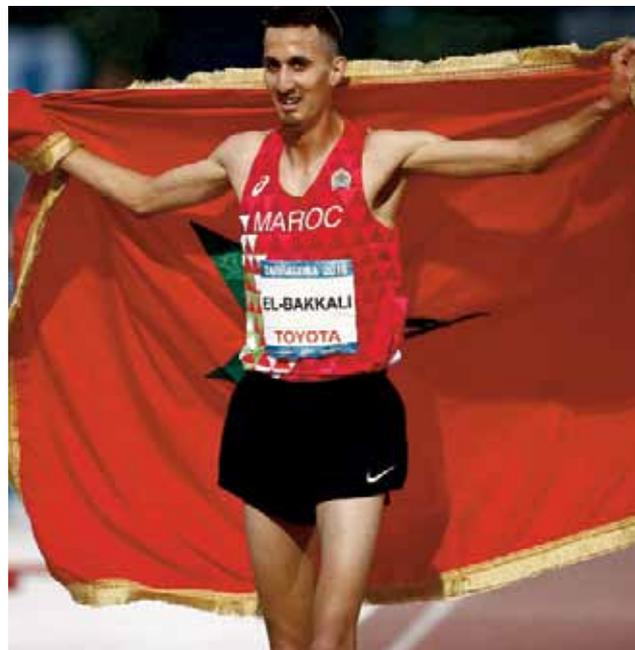


05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : BEST OF SABAHYAT 2M  
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:45:00 : ALHANE 3CHAQNAHA  
08:20:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : les sources naturelles  
09:15:00 : DOCUMENTAIRE : AL MAGHRIB MIN FAWQ  
10:35:00 : SPECTACLE : MUSIQUE ANDALOUSE  
12:00:00 : SERIE : KOULNA JIRANE  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:30:00 : FEUILLETON : FADILA  
15:45:00 : SERIE : HDIDANE F GUELIZ  
16:15:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
17:50:00 : DESSIN ANIME : Glumpers  
17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE  
18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:35:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : TELEFILM : ADDAR AL MACHROUKA  
23:20:00 : SERIE : ILA AL ABAD  
00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
01:35:00 : TELEFILM : QALBI BGHAH  
03:15:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA  
04:55:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA

# Sport



## L'équipe nationale d'athlétisme vise une participation réussie aux JO de Tokyo



Le directeur technique national de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Abdallah Boukraa, a affirmé que les athlètes marocains visent une participation réussie et sont animés d'une grande volonté d'honorer le Royaume lors des Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août).

Lors d'une conférence de presse tenue jeudi soir à Rabat, Boukraa a expliqué que les coureurs marocains se sont bien préparés, malgré les conditions imposées par le confinement dû à la pandémie du Covid-19, qui a, par conséquent, provoqué l'annulation de nombreuses compétitions qui constituaient des étapes importantes pour leur préparation.

À cet effet, le programme de préparation des athlètes nationaux comprenait,

outre des entraînements au Centre national de Rabat et à l'Académie internationale Mohammed VI d'athlétisme d'Ifrane, des courses d'essai au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat, ainsi que la participation à certains meetings internationaux pour les coureurs de haut niveau, a-t-il indiqué. Le DTN a souligné que l'équipe nationale dispose de jeunes coureurs prometteurs qui espèrent entamer leur carrière par une médaille olympique sinon une qualification aux courses finales.

Cependant, la direction technique de la FRMA compte sur l'expérience de certains de ces coureurs, à leur tête Soufiane El Bakkali (1500 m et 3000 m steeple), Rababe Arafat (800m et le 1500m) et Soufiane Bouquantar (5000m), présents lors des derniers JO de Rio de Janeiro en 2016, au Brésil, en

plus des marathoniens, afin de hisser le drapeau national.

Par ailleurs, Boukraa a expliqué que la raison pour laquelle un plus grand nombre de coureurs marocains ne se sont pas qualifiés pour les JO de Tokyo est due, d'un côté, au relèvement du niveau de performance requis pour se qualifier (minima), par rapport au tournoi de Rio de Janeiro 2016. D'un autre côté, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a fixé une nouvelle norme des contrôles antidopage qui consiste à passer au moins trois tests à intervalles.

Il a souligné que certains coureurs, malgré qu'ils aient atteint le minima, n'ont pas pu assurer leur billet pour les JO car ils n'ont pas réussi à se soumettre aux trois contrôles antidopage fixés par l'IAAF, pour

des raisons différentes selon chaque coureur. Dans la même veine, le médecin de l'équipe nationale d'athlétisme, Abdellati Afifi, a souligné que se soumettre à des contrôles antidopage est devenu une étape indispensable pour chaque athlète ayant atteint le minima requis qui permet une qualification aux JO.

Il a précisé que ces tests devraient être effectués dans le cadre des compétitions internationales auxquelles participent les coureurs pendant les deux années qui précèdent les JO, et comportent un prélèvement d'un échantillon urinaire et un autre sanguin. Ces tests sont généralement effectués au cours et en dehors des compétitions, selon ce qu'il a été recommandé par l'Unité d'intégrité d'athlétisme de l'IAAF, a conclu Afifi.

## Entre expérience et ambition, le judo marocain en quête de sa première médaille



La championne Asmaa Niang et la jeune Soumiya Iraoui, porte-étendards du judo marocain lors des Jeux olympiques de Tokyo-2020, sont animées d'une grande volonté d'offrir au

Royaume une première médaille dans cette discipline sportive qui n'a jamais manqué de champions.

Le judo national, malgré ses multiples apparitions aux JO, court tou-

jours derrière un premier titre aux Olympiades depuis sa première participation à ce rendez-vous planétaire, qui remonte à 1972 à Munich.

Mais le chemin du podium à Tokyo ne s'annonce pas facile. Asmaa Niang et Soumiya Iraoui en sont parfaitement conscientes dès lors que le tournoi réunira les meilleurs judokas au monde, triés sur la base de leur classement mondial.

Selon le mode de qualification, établi par la Fédération internationale de judo, ce sont les 18 premiers au niveau mondial dans chaque catégorie qui se qualifient directement pour les JO, en plus d'un quota continental.

Dans cette tâche ardue de monter sur le podium au pays du Soleil Levant, tous les espoirs du Maroc sont fondés sur la quintuple championne d'Afrique Asmaa Niang, engagée dans l'épreuve des -70 kg. Un sursaut d'orgueil de sa cadette de 25 ans (-52 kg), qui devrait mettre à profit toute sa force et sa fougue de jeunesse pour frapper fort, n'est pas à écarter.

Confiante, l'expérimentée judo-

kate marocaine, au mental d'acier, a eu un billet direct pour Tokyo, à la faveur de sa position confortable parmi les 12 premières dans sa catégorie durant pratiquement les quatre dernières années. Soumiya Iraoui, double championne d'Afrique (Dakar-2021 et Tunis-2018), a, quant à elle, bénéficié du quota continental.

Selon le président de la Fédération Royale marocaine de judo et arts martiaux assimilés (FRMJAMA), Chafik El Kettani, les deux championnes sont entrées en concentration depuis plus d'un mois, faisant savoir que Niang a effectué un stage international en Espagne.

Pour sa part, Iraoui a bénéficié d'une préparation très spécifique sous la supervision de ses deux entraîneurs et du directeur technique, en compagnie de 7 autres partenaires, filles et garçons, de sa catégorie, a fait savoir M. El Kettani dans une déclaration à la MAP.

"Sur papier, Niang peut accéder aux phases finales. Elle s'est déjà qualifiée aux demi-finales du championnat

du monde et a été sur le podium d'un grand master. Dans sa catégorie, elle a dû venir à bout de toutes les championnes qui sont sur le circuit. Cependant, il faut s'attendre à tout : il y a de grands champions qui ont quitté la compétition dès le 1er tour", a-t-il indiqué.

"Iraoui, même si elle n'a pas encore obtenu de grands résultats au très haut niveau, j'espère qu'elle va créer la surprise et réaliser un bon tournoi à Tokyo, surtout après sa belle performance au championnat du monde à Budapest et l'esprit de combativité dont elle a fait preuve", a-t-il dit quant aux chances de la double championne d'Afrique.

M. El Kettani a souligné que la période de la pandémie de Covid-19 a fait douter les athlètes et les staffs techniques, en bouleversant la programmation de la plupart des équipes nationales et en rendant difficile leur participation aux stages et tournois internationaux, vu les restrictions sanitaires appliquées un peu partout dans le monde.

# Les malheurs des équipes du bas du tableau se poursuivent

*Malgré la défaite, le public wydadi a célébré en grande pompe le titre de champion du Maroc*

La 28<sup>e</sup> journée du championnat national de football Bolela Pro 1 Inwi n'a pas dévoilé les noms des équipes qui vont quitter la D1, puisqu'elles sont encore huit à lutter pour fuir la zone des turbulences.

A Safi, l'OCS n'a pas profité de l'avantage du terrain et s'est contenté d'un match nul (2-2) face au Raja. Après ce résultat, les Safiots ne sont pas encore sortis de l'auberge et, onzièmes au classement avec six points d'avance sur la lanterne rouge, ils doivent doubler d'efforts pour assurer leur maintien.

L'AS FAR a battu le Hassania à

Agadir (0-1) et occupe la troisième place du tableau. Le HUSA, avec 34 unités au compteur, peut espérer faire partie du championnat Pro 1 la saison prochaine, même si les matchs qui lui restent à disputer ne seront pas de tout repos.

A Tétouan, le MAT s'est incliné face au Mouloudia d'Oujda (0-1) et se complique la tâche pour les deux dernières journées. 13<sup>èmes</sup> avec 32 points, les Tétouanais risquent de payer cher cette défaite à domicile, surtout que leur prochain match sera face à une autre équipe qui cherche elle aussi à fuir la relégation.

Dimanche, l'IRT a réussi une



Les supporters du WAC ont célébré, dimanche, le titre aux abords du Complexe Benjelloun

## Résultats avec buteurs

### Samedi

Olympic de Safi : 2 Mehdi Attouchi (59<sup>e</sup>) et Walid Sebbar (71<sup>e</sup>)  
Raja de Casablanca : 2 Ben Malango (38<sup>e</sup>) et Fabrice Ngoma (90<sup>e</sup>)

Hassania d'Agadir : 0  
AS FAR : 1 Brahim Dahmoun (26<sup>e</sup> s.p)

Moghreb de Tétouan 0  
Mouloudia d'Oujda 1 Zakaria Bahrou (90<sup>e</sup>)

### Dimanche

Wydad de Casablanca : 2 Ayoub El Kaabi (63<sup>e</sup>) et Mohamed El Ouardi (90<sup>e</sup>+1)  
Itihad de Tanger 4 Axel Meye (15<sup>e</sup> s.p, 16<sup>e</sup>), Youssef Anouar (85<sup>e</sup>) et Mukoko Batezadio (90<sup>e</sup>+6)

FUS de Rabat : 0  
Rapide Oued Zem : 0

Difaâ El Jadida : 3 Mohamed El Jaouani (45<sup>e</sup>), Masoud Juma (47<sup>e</sup>) et Chouaib El Mafrout (64<sup>e</sup>)  
Renaissance de Berkane : 1 Brahim El Bahraoui (34<sup>e</sup>)

Yousseoufia de Berrechid : 0  
Chabab Mohammedia : 1 Oussama Lamlioui (13<sup>e</sup>)

Maghreb de Fès : 2 Alaeddine Ajarai (45<sup>e</sup>) et Alimi Sikiru (63<sup>e</sup>)  
Renaissance de Zemamra : 2 Abelhalek Ahmidouche (70<sup>e</sup>) et El Mehdi Belaroussi (90<sup>e</sup>).

bonne opération en allant battre le WAC au Complexe Mohammed V de Casablanca (2-4). Ayant titularisé des joueurs qui manquaient pour la plupart d'expérience, Faouzi El Benzarti a facilité la mission aux hommes de Lamrabet qui sont parvenus à empêcher les trois points de la partie, ce qui leur permet de se positionner à la huitième place.

Malgré cette défaite, la troisième de la saison, les supporters du Wydad ont tenu à fêter le titre de champion du Maroc du côté du Complexe Mohamed Benjelloun. Ils étaient des centaines à s'y rendre pour célébrer dans la joie et la bonne humeur ce sacre.

Un autre bon résultat est à mettre à l'actif du SCCM qui est allé battre la lanterne rouge à Berrechid. Une victoire très importante qui permettra aux hommes de Fakhir de voir le reste du championnat avec

beaucoup de sérénité, eux qui ont peiné lors des derniers matchs pour retrouver leurs marques.

A Fès, le MAS s'est contenté d'un match nul (2-2) face au RCAF. Si ce nul profite aux Fassis qui ont assuré leur maintien, il n'arrange nullement les affaires de la RCAF qui se retrouve, à deux journées de la fin de l'exercice, avant-dernière avec 29 unités. A El Jadida, le Difaâ est venu à bout de la RSB (3-1). Menés au score pendant la première période, les Jdidis ont dû sortir le grand jeu pour revenir à la marque et inscrire deux autres buts avant la fin du temps réglementaire. Cette victoire éloigne les hommes de Benchikha de la zone des relégables.

Au stade Moulay El Hassan de Rabat, le FUS a été contraint au partage des points par le RCOZ (0-0). Les deux équipes se trouvent dans une situation inconfortable, puisque

les locaux sont douzièmes avec 32 points, devantant leurs adversaires du jour de trois unités et qui logent à la 14<sup>e</sup> place avec 29 unités au compteur.

### Khalil Benmouya

Classement	Équipe	Pts	J	V	N	D	Diff
1	WAC	43	28	19	8	1	30
2	HUSA	34	28	15	8	5	25
3	FAR	30	28	14	8	6	12
4	RSB	29	28	11	8	9	-1
5	MCOB	28	28	11	8	9	-1
6	MAL	28	28	9	14	7	-4
7	WJ	25	28	8	8	12	-4
8	WAT	25	28	10	8	10	-4
9	SCCM	24	28	7	12	9	-3
10	HABA	24	28	8	10	10	-4
11	YCB	23	28	8	9	11	-11
12	FUS	22	28	7	11	10	-5
13	MAT	22	28	8	10	10	-4
14	MCOZ	21	28	8	11	11	-4
15	RCAF	20	28	7	8	13	-4
16	CAPI	21	28	8	12	11	-12

## Divers

### Karaté

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées organisera, en coordination avec la Ligue du Détroit, la phase finale de la Coupe du Trône (saison 2020-2021) réservée aux sélections des ligues, et ce le 8 août prochain à la salle couverte Ziaten de Tanger (09h00).

### Sauvetage

La Fédération Royale marocaine de sauvetage organisera le 23 juillet le championnat national de sauvetage sportif en eau libre, à la plage de Rabat (09h00).

Par ailleurs, ladite fédération tiendra son assemblée générale annuelle au titre des saisons sportives (2018-2019 et 2019-2020) ainsi que son assemblée générale extraordinaire, le 24 juillet à la salle couverte relevant du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat (10h00).

### Semaine nautique

Le Royal Yacht club de Mdik tiendra la 17<sup>e</sup> édition de la semaine nautique internationale de Mdik du 20 au 25 juillet.

## Communiqué du comité exécutif de la CAF

# Coup d'envoi de la compétition interclubs, le 10 septembre

Le Comité exécutif (EXCO) de la Confédération africaine de football (CAF), présidé par le Dr Patrice Motsepe, s'est réuni vendredi 16 juillet 2021 à Rabat. L'EXCO a apporté son soutien à l'idée d'organiser la Coupe du monde de football tous les deux ans et a appelé à la mise en œuvre des recommandations de l'audit final de la CAF mené par PwC.

Projet de réforme de la Coupe du monde

Le Comité exécutif a apporté son soutien au projet d'une Coupe du monde masculine et féminine tous les deux ans, formulé lors du dernier Congrès de la FIFA. La commission a demandé que la FIFA soit informée de cet accueil favorable.

### Réorganisation de la CAF

Le Comité exécutif a été informé par le secrétaire général, Véron Mosengo-Omba, des conclusions du rapport final de l'audit lancé par PwC en mars 2021.

Réaffirmant son engagement en faveur de la bonne gouvernance, le Comité exécutif a apporté son soutien au secrétaire général pour mettre en œuvre rapidement les recommandations de PwC et explo-



rer les conséquences juridiques des conclusions de ce rapport.

La mise en œuvre de ces recommandations rendra la CAF plus attractive pour ses partenaires et sponsors actuels et potentiels, comme l'a rappelé son président Patrice Motsepe dans son programme en 10 points.

### Concours et autres résolutions

Le Comité exécutif a chargé le Comité des compétitions interclubs d'accélérer l'étude de faisabilité du projet de Ligue supranationale africaine.

Par ailleurs, l'EXCO a annoncé un premier calendrier pour les compétitions interclubs de la saison 2021/2022 :

Le coup d'envoi sera donné le 10 septembre 2021.

Le tirage au sort des tours préliminaires sera effectué le 15 août 2021 au plus tard.

Les candidatures pour accueillir les finales interclubs seront ouvertes en novembre 2021.

L'Exco a pris connaissance des comptes rendus des missions d'inspection organisées par la CAF pour

la Coupe d'Afrique des nations Total Energies 2021 au Cameroun. Il a également été informé de la bonne progression des travaux concernant l'achèvement des stades en construction et des autres installations.

Une dernière visite d'inspection mi-août évaluera l'état d'avancement du stade d'Olembe et la possibilité d'organiser le prochain match à domicile de l'équipe nationale du Cameroun dans la fenêtre de septembre 2021.

Source : cafonline.com

## Le livre

- En Amérique ! Mais qu'est-ce que tu vas faire en Amérique ? Je ne sais pas où est le Nouveau-Mexique, mais c'est le Far-West, les cow-boys. Je croyais que tu apprenais l'anglais, pas l'américain. Il n'y a pas de cuisine là-bas, tu le sais ? Ils n'ont que des espèces de sandwiches avec du bifteck haché trop cuit et de la mayonnaise sucrée dedans. Ils mettent même du ketchup sur du foie gras, tu te rends compte ? Et tu vas aller dans ce pays de sauvages où tout le monde porte des armes et tue son voisin s'il fait trop de bruit ? Il ne te suffisait donc pas que tu nous quittes pour Bruxelles où du moins on pouvait aller te voir de temps en temps.

Tu n'es jamais venue, maman. C'est toujours moi qui viens à Bruges.

- Et voilà qu'il met l'Océan Atlantique entre nous maintenant. Tu veux vraiment m'assassiner. Ça t'est bien égal d'abandonner ta vieille mère. Et ton père qui ne supporte plus le climat d'ici.

- Evidemment. Pourquoi vous n'achetez pas des poêles ? Pourquoi vous ne chauffez pas cette maison comme elle devrait l'être ?

- Ça coûte, ça coûte. Vous avez de l'argent. Papa n'est pas encore à la retraite. Et vous avez le loyer des appartements.

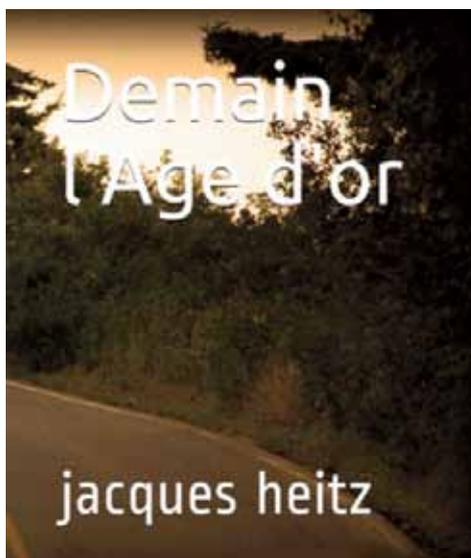
- Il y a des travaux à effectuer. Refaire la toiture de l'immeuble d'Anvers, tu sais ce que je vais devoir déboursé ?

- Je ne veux pas le savoir mais chauffez cette bon dieu de maison glaciale avant que papa n'attrape une pneumonie. Et dans un an, il est à la retraite et vous partez vous installer dans une maison avec jardin dans le Midi au lieu de rester ici à grelotter.

C'en est fini et bien fini du gentil petit garçon qui n'affronte jamais sa maman. Je subis sans broncher l'avalanche d'épithètes les plus aptes à rendre un fils heureux d'aller gambader en Amérique : clou de son cercueil, bois de sa croix, j'trai pleurer sur sa tombe...

Les lamentations de ma mère et la perte de mon grand amour marquent donc le début de mon séjour à Albuquerque. Je vais le mettre à profit pour devenir parfaitement bilingue et avancer le plus possible ma thèse de doctorat. Pas de vie affective mais un grand désir de reconnaissance sociale. Aller le plus haut possible dans la carrière universitaire, telle est mon ambition du moment.

Je me trouve très bien au Nouveau-Mexique. Du soleil, une peau saine, des espaces immenses sous un ciel d'une clarté incomparable, un campus universitaire agréable, un logement tout confort me donnent l'impression d'être délivré des blessures du passé, de la douteuse éducation des parents. Finies les pluies flamandes, les peupliers courbés sous les rafales au bord des canaux où ma mère menaçait d'aller s'engou-



tir. Je me trouve adulte, indépendant, aventureux même. Je découvre que j'aime enseigner. Les étudiants américains payent si cher leur inscription (en s'endettant souvent pour 20 ans) que nul cancer ne somnole au fond de la classe près du radiateur. On travaille souvent pour payer ses études, on est sérieux.

Ma vie sur le campus me plaît beaucoup. J'enseigne, je prépare mes cours, je perfectionne mon anglais, je travaille à ma thèse. Dès que je peux, je voyage, je sillonne

l'état dans un pick-up avec des amis ou dans une vieille Chrysler rouge achetée d'occasion. Je me balade le long du Rio Grande où a vécu Le Clézio, j'explore des contrées nouvelles, les états voisins, l'Arizona, le Colorado, chacun d'eux grands comme dix fois la Belgique. Je découvre les déserts et leur végétation de cactus, l'architecture hispano-coloniale, les maisons en adobe, les ruines des villages hopis, zunis, navajos, les montagnes couvertes de forêts, les mesas érodées sous un soleil im-

placable. Dans les pueblos, je recherche la survivance des coutumes indiennes là où elles ne sont pas encore trop aliénées par des exigences de rentabilité touristique. Avec l'argent économisé sur des cours particuliers de français, je m'offre un voyage de deux semaines au Mexique sur les traces de Malcolm Lowry entre les volcans et les «caminatas». J'irai même en Colombie britannique, à Doolarton, où le génial poivrot (à cette époque tardive, plus poivrot que génial) habitait une cabane dans les forêts pluvieuses. Je me crois sans attache, un de ces héros vagabonds à la Cendrars, Hemingway, London, tous de fiers poivrots, eux aussi. Il m'arrive de faire preuve de courage quand je campe dans le désert et y passe la nuit, enveloppé dans une couverture navajo, à la merci des pumas, des coyotes, des ours, des serpents à sonnette... Je me sens alors digne d'admirer mon intrépidité. Quand je vide un verre de tequila ou de mescal au fond d'une cantina en m'entretenant en espagnol avec les gens du coin, quand je reviens de la trésorerie du campus avec ma paie modeste mais suffisante, je prouve à mon invisible mère que je suis un self-made man accompli qui a su couper les ponts avec la Belgique et les chagrins de son enfance.

(A suivre)

## Recettes

### Glace aux Spéculoos

#### Ingrédients (6 personnes):

4 Œufs  
40 G de sucre semoule  
40 G de sucre glace  
20 Cl de crème fraîche liquide entière  
15 Spéculoos + quelques-unés pour la décoration de la glace.

#### Préparation:

Battre les blancs en neige avec le sucre glace. Monter la chantilly. Avec la crème fraîche entière. Mélan-

ger le sucre, les jaunes d'œufs. Jusqu'à blanchissement. Incorporer la chantilly. Ajouter ce mélange aux blancs en neige. Mixer grossièrement les spéculoos et les ajouter à la préparation. En mélangeant délicatement. Garnir le fond d'un moule à cake. D'un film transparent et mettre au fond du moule des spéculoos entiers. Verser dessus la préparation et congeler jusqu'au lendemain.



### En quête de diversification, Netflix recrute un responsable des jeux vidéo

Netflix a recruté un responsable en charge des jeux vidéo, ancien de Facebook, un signal que la plateforme américaine de vidéos en ligne souhaite se diversifier et capter une partie des revenus d'une industrie en forte croissance.

Le groupe a confirmé à l'AFP l'arrivée de Mike Verdu au poste nouvellement créé de vice-président en charge du développement des jeux vidéo. Ce quinquagénaire est un vétéran de l'industrie et a notamment effectué des passages chez Atari, Electronic Arts et Zynga.

Avant de rejoindre Netflix, il était depuis 2019 vice-président de Facebook en charge du développement de jeux vidéo pour les lunettes Oculus, qui permettent aux utilisateurs de visionner des contenus en réalité virtuelle ou réalité augmentée.

Netflix envisagerait de lancer une offre de jeux vidéo, dont les modalités sont encore imprécises.

Le site The Information avait rapporté fin mai que la plateforme songeait à un service distinct de son offre vidéo existante.



Mais selon une dépêche de Bloomberg publiée mercredi, Netflix s'orienterait plutôt vers une mise en ligne sur le service existant, les jeux étant accessibles aux abonnés actuels de la plateforme sans surcoût.

Selon l'agence, le groupe de Los Gatos (Californie) a déjà mis en ligne des offres pour des emplois de développeurs de jeux vidéo, ce qui laisse à penser que Netflix va créer ses propres programmes.

L'entreprise de divertissement cherche à entrer sur un

marché en forte croissance, qui représente plus de 300 milliards de dollars de chiffre d'affaires au niveau mondial, selon une étude publiée fin avril par le cabinet de conseil Accenture.

La semaine dernière, Netflix avait annoncé le recrutement de N'Jeri Eaton, figure de la production audio, comme responsable des podcasts, un autre signal de diversification de la plateforme au N rouge. Mme Eaton a été débauchée d'Apple, où elle était responsable des contenus pour Apple Podcasts.